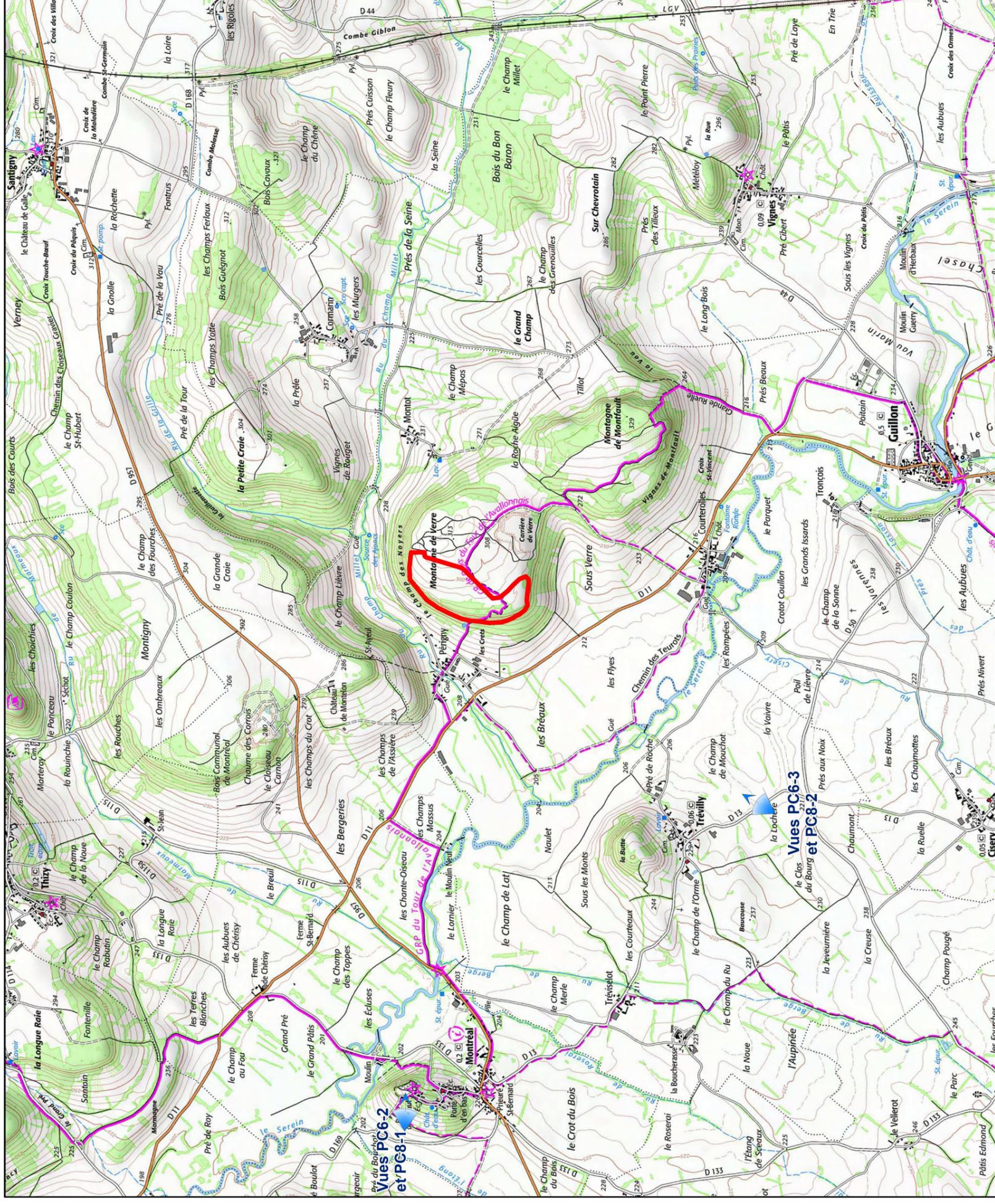


PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de Guillon-Terre-Plaine "Montagne de Verre" (89)

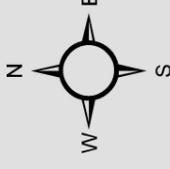
Luxel



Légende

 Aire d'étude

FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
60 rue Thiers 37000 Tours
02 54 77 77 72
www.architecte-luxel.com
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z



0 500 1 000
m

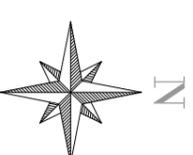
Luxel SAS, Décembre 2020
Projection RGF 93 Lambert 93

Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

PC2-1 Plan de masse et implantation

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



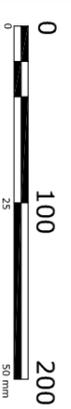
Informations

Surface clôturée	19,75 ha
------------------	----------

- Unité foncière
- Limites cadastrales
- Panneaux photovoltaïques
- Clôture
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Voie semi-perméable
- Voie périphérique
- Zone de déchargement

Aucun raccordement aux réseaux d'eaux usés, d'eau potable et d'eau pluviales n'est prévu
La localisation du raccordement électrique et téléphonique est en attente de validation des services consultés

Echelle	1:4000
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres



Date	Nom
Editeur	04/12/2019 OLA
Contrôle	07/12/2019 CSE

FREDERIQUE
LOUCHARTE
ARCHITECTE
50 rue de la République
92000 Nanterre
01 47 22 12 22
06 47 22 12 22

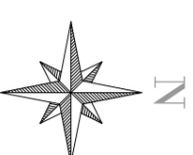
Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

PC2-2

Plan de masse Aménagement des panneaux

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



Informations

Surface clôturée 19,75 ha

- Unité foncière
- Limites cadastrales
- Panneaux photovoltaïques
- Clôture
- Voie semi-perméable
- Voie périphérique
- Zone de déchargement
- XX Eloignement limite de propriété
- XX Eloignement clôture
- XX Dimensions rangées de panneaux

Aucun raccordement aux réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eau pluviales n'est prévu.
La localisation du raccordement électrique et téléphonique est en attente de validation des services consultés.

Echelle 1:4000

Format d'impression A3

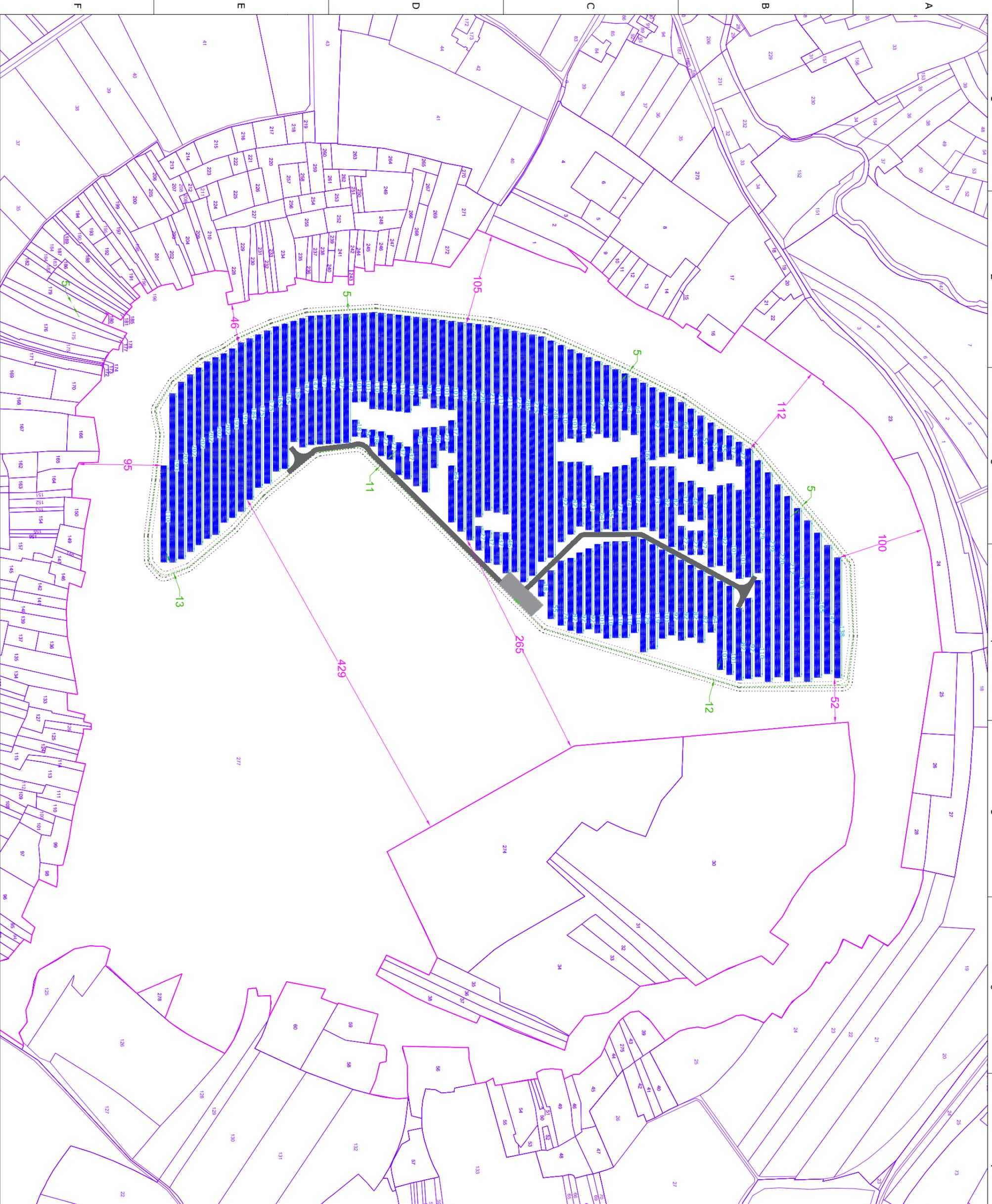
Unité des mesures Mètres



Date	Nom
04/12/2019	OLA
07/12/2019	CSE

FREDERIQUE
LONGHARTE
ARCHITECTE
CONSEIL EN ENERGIE
RUE DE LA PAIX
92000 NANTERRE
01 47 35 11 11
www.frederique-longharte.com

PC2-02



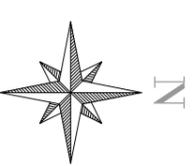
Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

PC2-3a

Plan de masse Localisation des constructions

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



Informations

Surface clôturée 19,75 ha

	Unité foncière
	Limites cadastrales
	Clôture
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Voie semi-perméable
	Voie périphérique
	Zone de déchargement
	Eloignement limite de propriété
	Eloignement clôture
	Eloignement entre locaux techniques

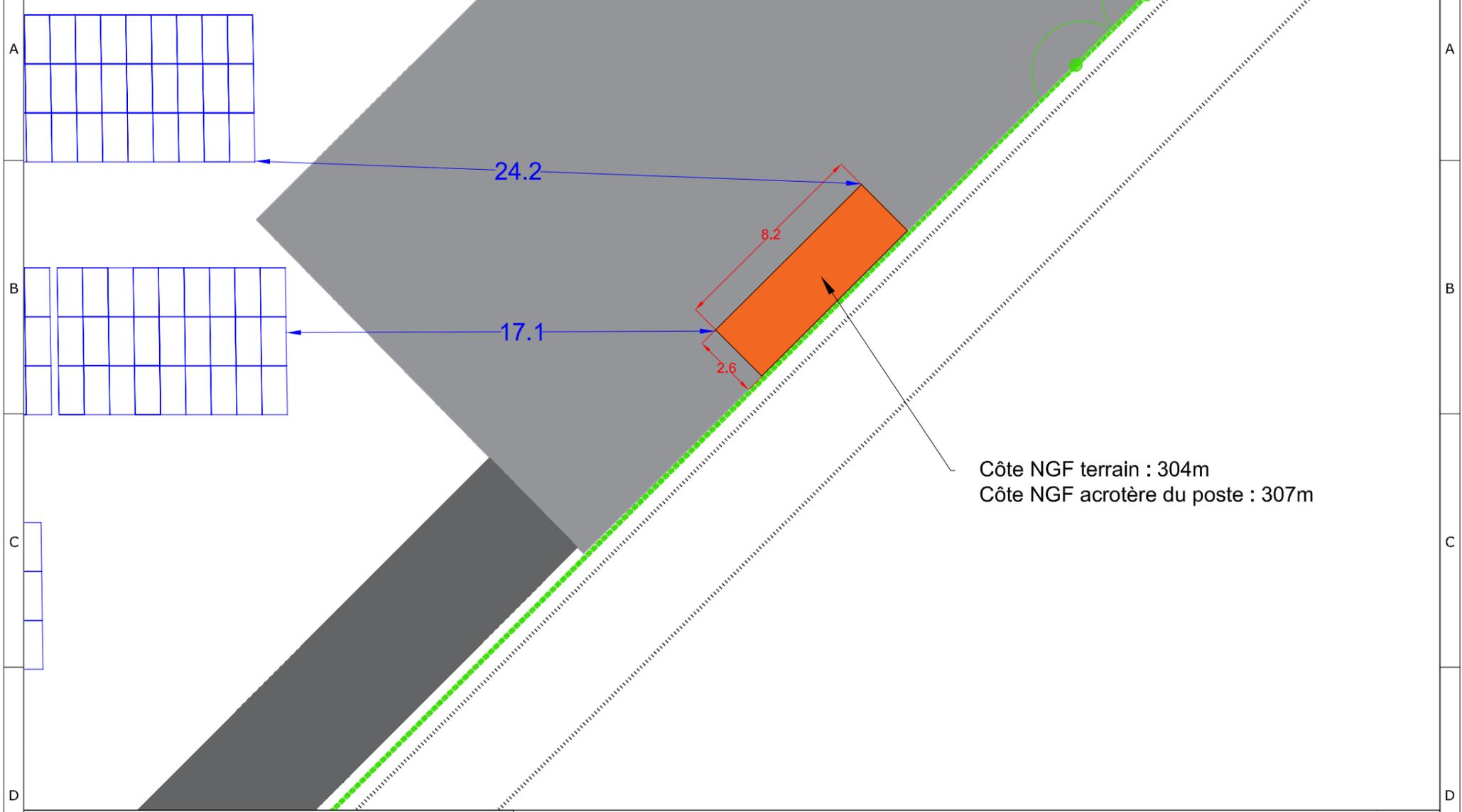
Echelle	1:4000
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres



Date	Nom
Editeur	04/12/2019 OLA
Contrôle	07/12/2019 CSE

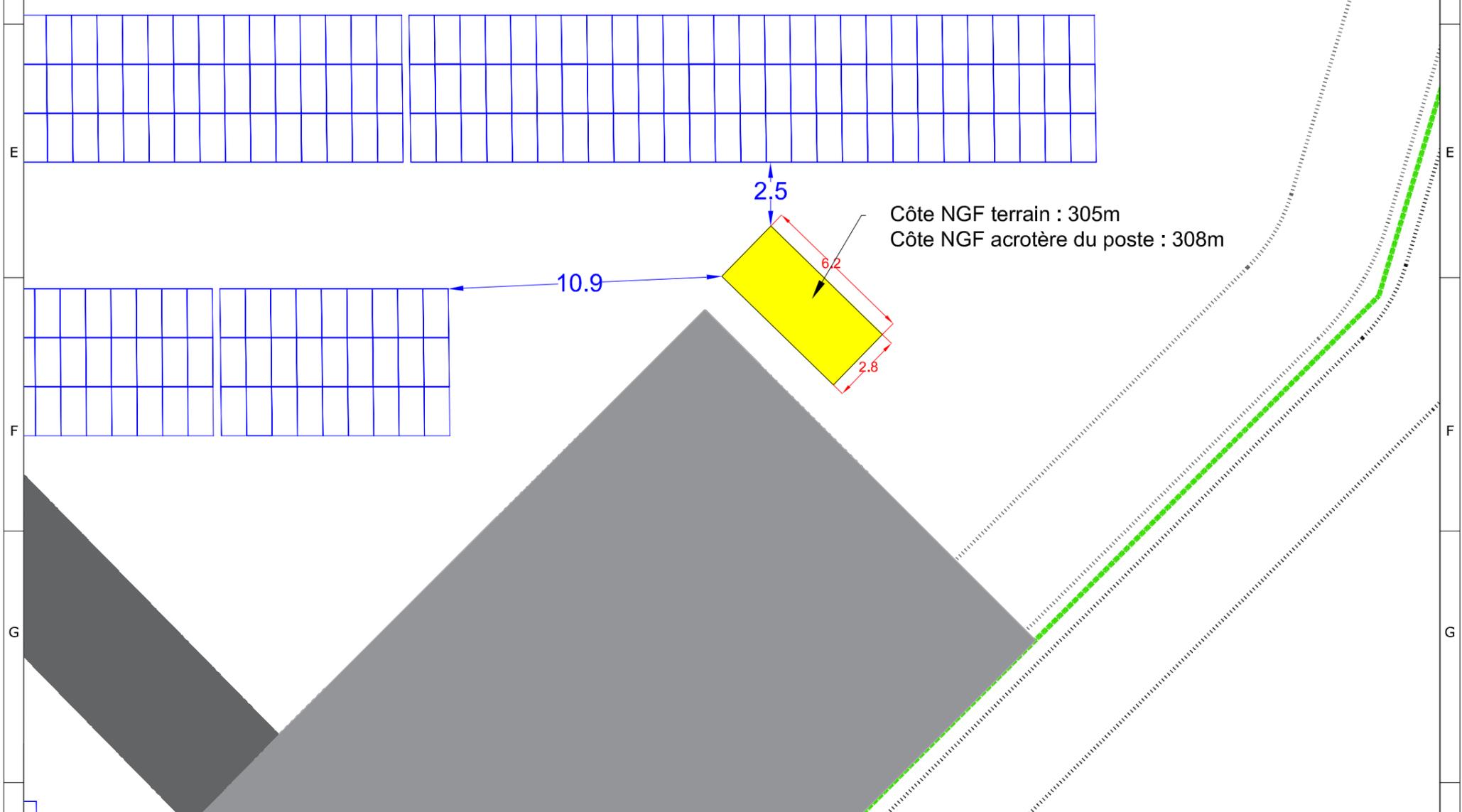
FREDERIQUE
LONCHART
ARCHITECTE
CONSEIL EN ENERGIE
RUE DE LA PAIX
92000 NANTERRE
01 47 35 11 00
www.fredelarchitecte.com

Détail 1 : Poste de livraison



Côte NGF terrain : 304m
Côte NGF acrotère du poste : 307m

Détail 2 : Transformateur



Côte NGF terrain : 305m
Côte NGF acrotère du poste : 308m

Projet photovoltaïque	
Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Section	OA
Parcelle(s)	277

PC2-3b
Plan de masse
Dimensions des constructions

Informations	
Surface clôturée	19,75 ha

- Limites cadastrales
- Panneaux photovoltaïques
- Clôture
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Voirie périphérique
- Voirie semi-perméable
- Zone de déchargement
- Dimensions du poste
- Distance poste-panneaux

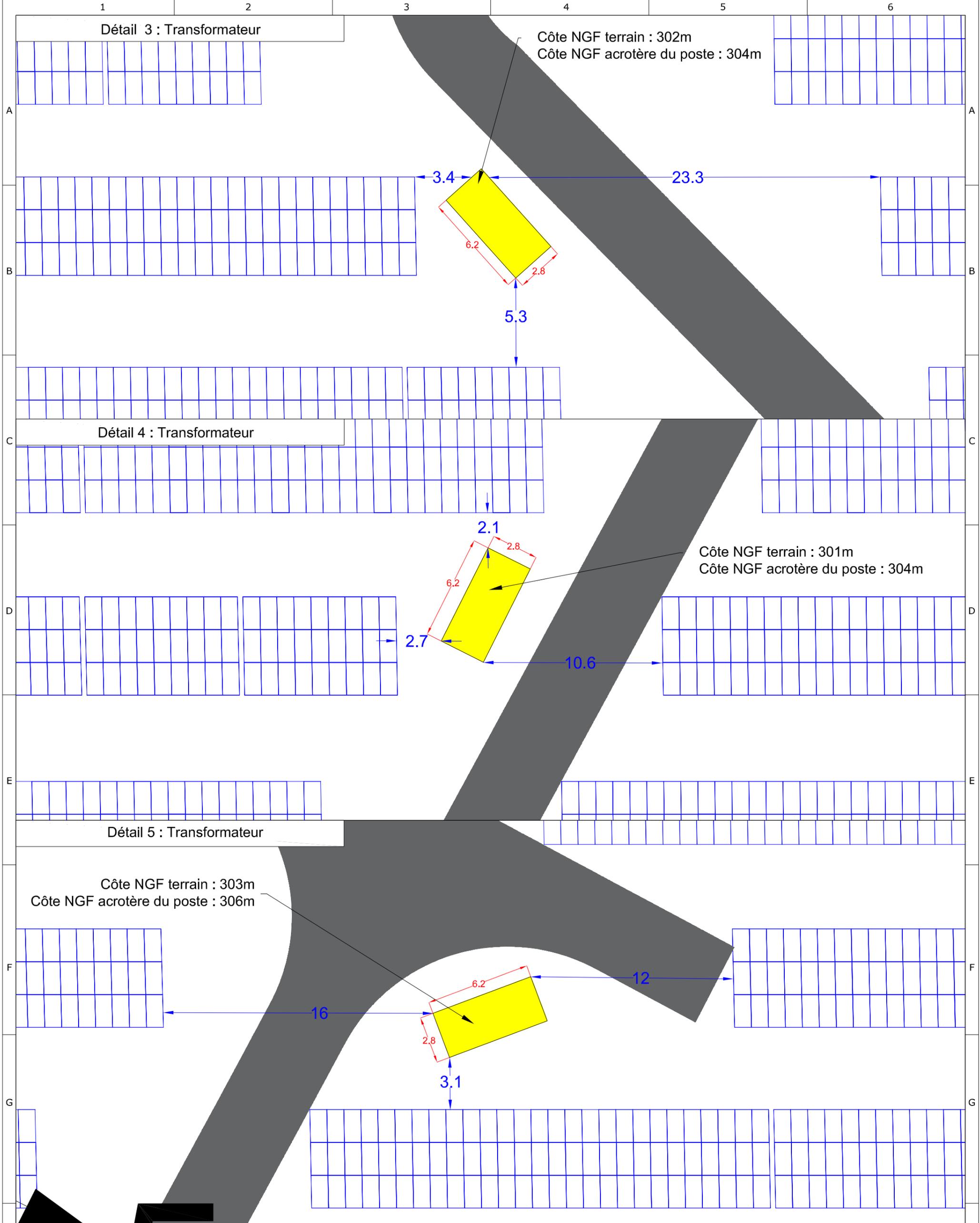
SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

Editeur	Date	Nom
	04/12/2019	OLA
Contrôle	07/12/2020	CSE

FREDERIQUE
LONCHART
ARCHITECTE



Echelle	1/200
Format	A3
Unité	Mètres



Projet photovoltaïque	
Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Section	OA
Parcelle(s)	277

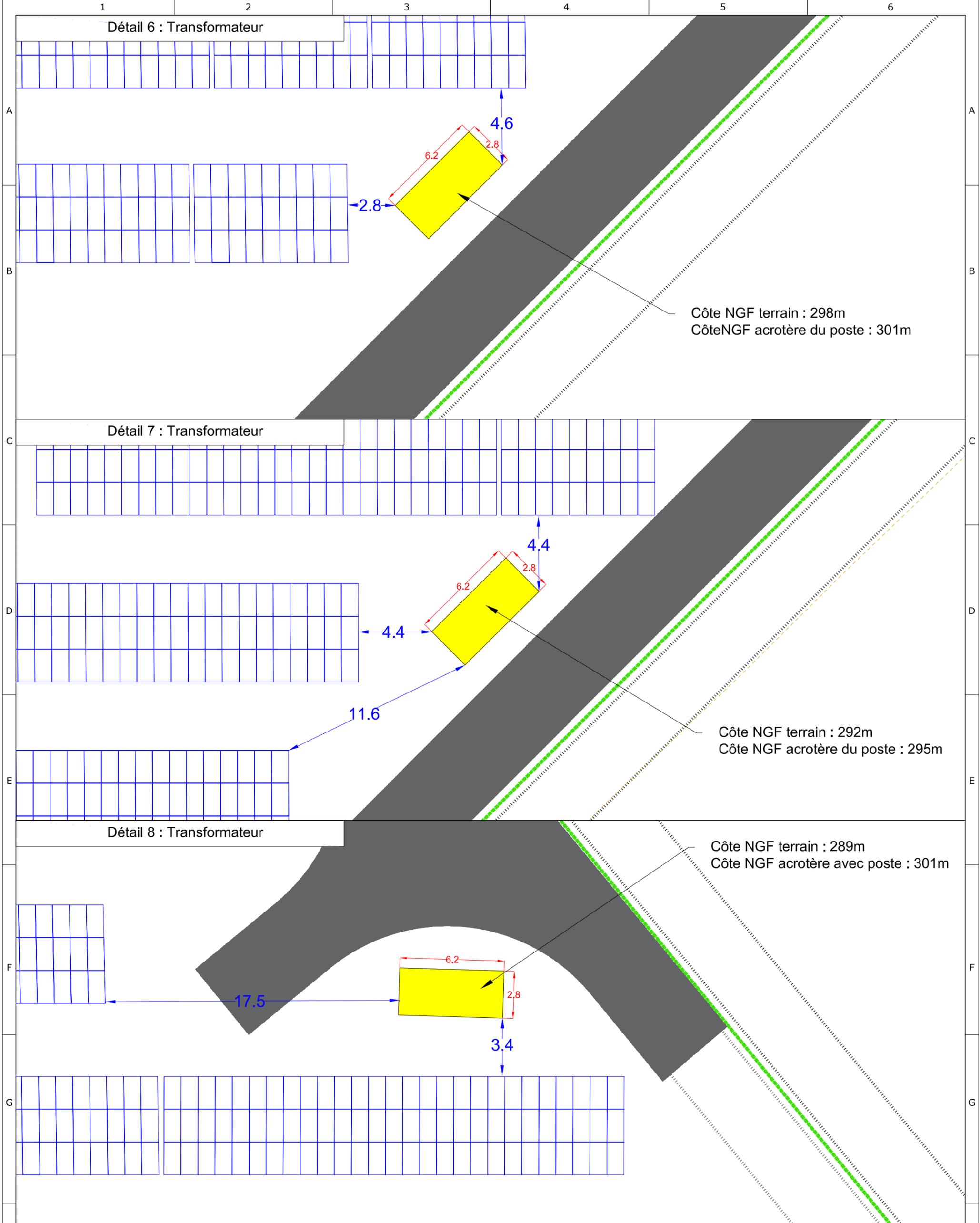
PC2-3c Plan de masse Dimensions des constructions		
Editeur	Date	Nom
Contrôle	04/12/2019	OLA
	07/12/2020	CSE

Informations	
Surface clôturée	19,75 ha

- Voirie semi-perméable
- Panneaux photovoltaïques
- Poste de transformation
- Dimensions du poste
- Distance poste-panneaux

0 5 10
0 25 50 mm

Echelle	1/200
Format	A3
Unité	Mètres



Projet photovoltaïque		PC2-3d Plan de masse Dimensions des constructions	Informations		<ul style="list-style-type: none"> Panneaux photovoltaïques Clôture Voirie périphérique Poste de transformation Voirie semi-perméable Dimensions du poste Distance poste-panneaux
Référence	Montagne de Verre		Surface clôturée	19,75 ha	
Commune	Guillon-Terre-Plaine				
Section	OA				
Parcelle(s)	277				
SAS Montagne de Verre Chez EDF Renouvelables France Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX		Editeur Date 04/12/2019 Nom OLA			
		Contrôle Date 07/12/2020 Nom CSE			

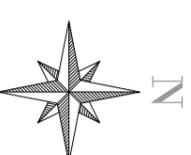
Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

PC2-4

Plan de masse Aménagements

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



Informations

Surface clôturée 19,75 ha

Unité foncière	—
Limites cadastrales	—
Clôture	—
Voie semi-perméable	—
Voie périphérique	—
Zone de déchargement	—
Côte voirie	—XX—

Le rayon de courbure de chaque virage est de 116

Aucun raccordement aux réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eau pluviales n'est prévu

La localisation du raccordement électrique et téléphonique est en attente de validation des services consultés

Echelle	1:3000
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres



Date	Nom
Editeur 04/12/2019	OLA
Contrôle 07/12/2019	CSE

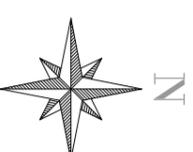
FREDERIQUE
LONCHART
ARCHITECTE
SCHEMATA
10 rue de la République
92000 NANTERRE
01 47 35 11 50
www.schemata.com

Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Rénouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

PC2-5 Plan de masse Topographique

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



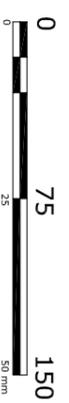
Informations

Surface clôturée 19,75 ha

- Unité foncière
- Limites cadastrales
- Courbes de niveau topographique
- Altitude des arbres
- Limite de végétation
- Talus

Aucun raccordement aux réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eau pluviales n'est prévu.
La localisation du raccordement électrique et téléphonique est en attente de validation des services consultés.

Echelle 1:3000
Format d'impression A3
Unité des mesures Mètres



Date	Nom
Editeur 04/12/2019	OLA
Contrôle 07/12/2019	CSE

FREDERIQUE
LOMCHARPT
ARCHITECTE
32 rue de la République
92000 Nanterre
01 83 38 11 33
www.fredelom.com

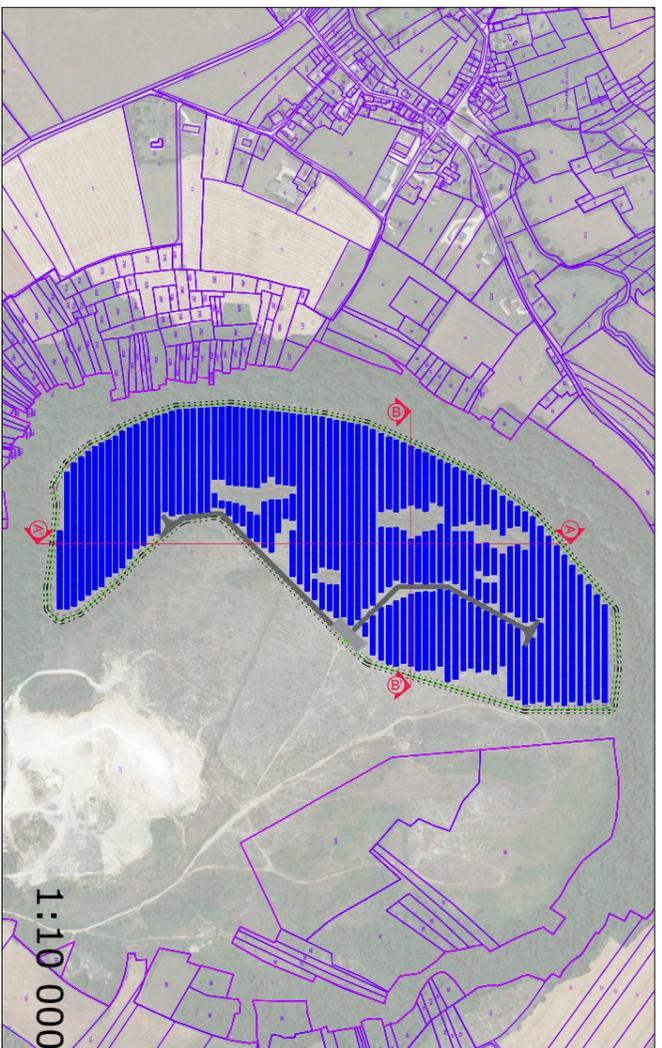
Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
 Chez EDF Renouvelables France
 Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
 92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

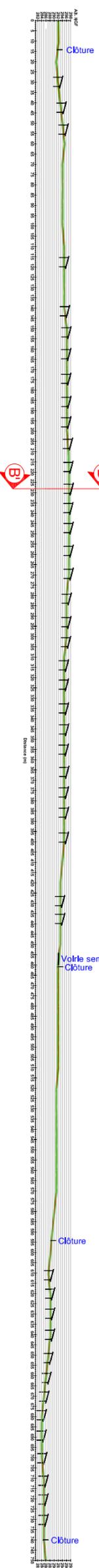
PC3a

Coupe du terrain et des constructions

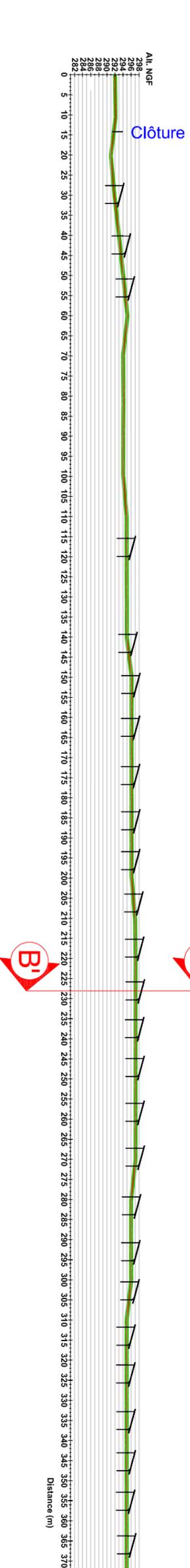
Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



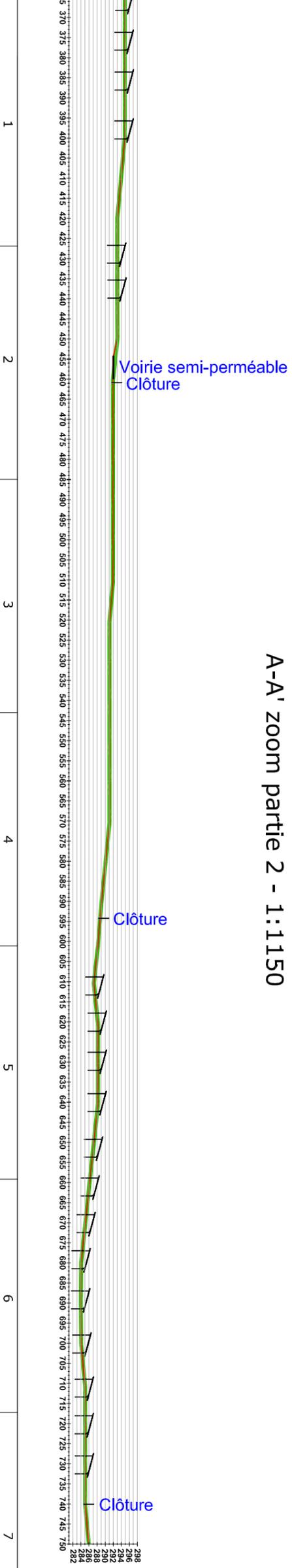
A-A' coupe générale - 1:2250



A-A' zoom partie 1 - 1:1150



A-A' zoom partie 2 - 1:1150



Informations

Surface clôturée	19,75 ha
------------------	----------

- Terrain projet
- Terrain naturel
- Panneau incliné à 15°

Echelle	Variable
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres

Date	Nom
Editeur	OLA
Contrôle	CSE

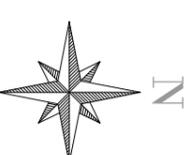
FREDERIQUE LOUCHARTE ARCHITECTE
 10 rue de la République
 92000 Nanterre
 01 47 34 10 00
 www.fredlocharte.com

Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
 Chez EDF Renouvelables France
 Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
 92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

PC3b Coupe du terrain et des constructions

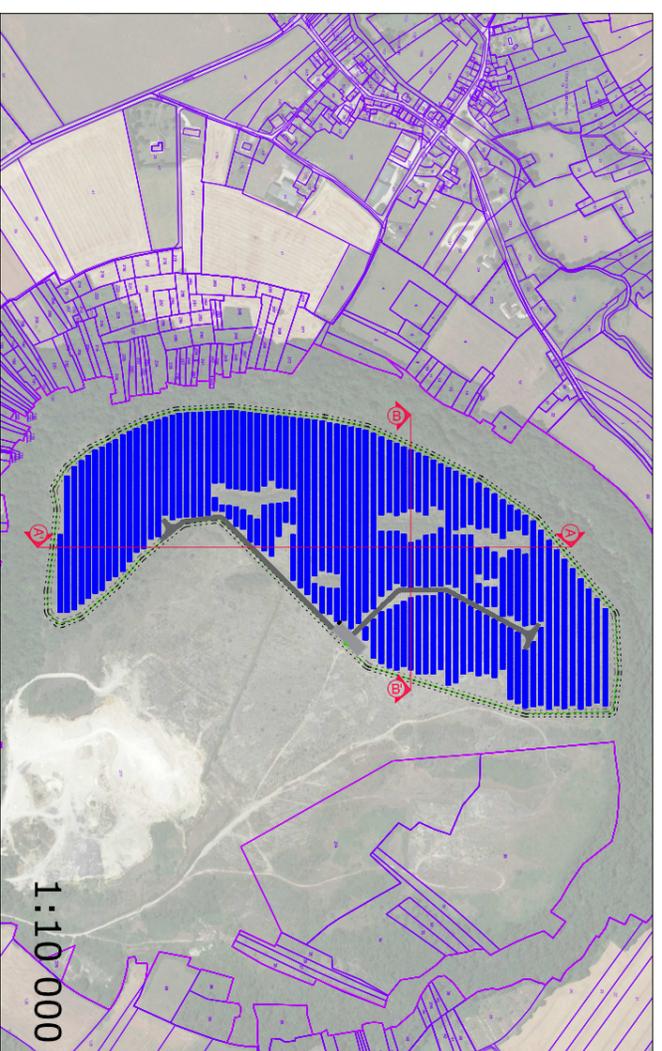
Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



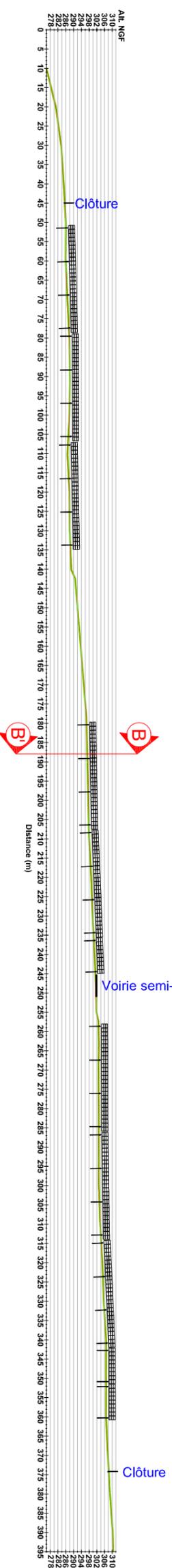
Informations

Surface clôturée	19,75 ha

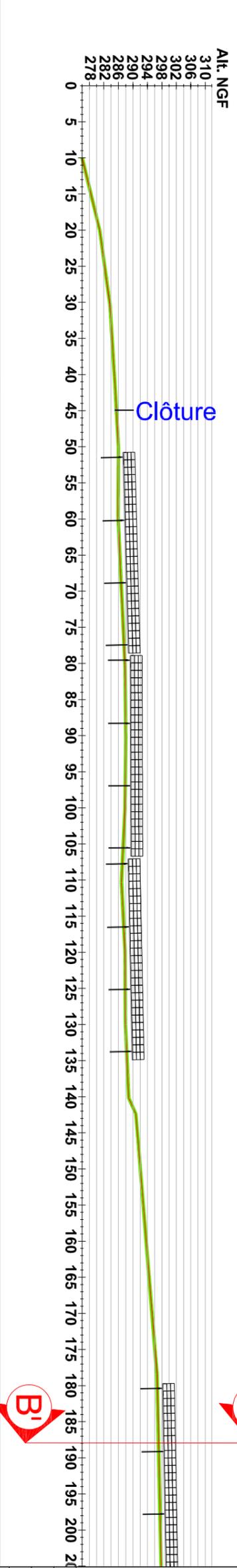
- Terrain projet
- Terrain naturel
- Panneau incliné à 15°



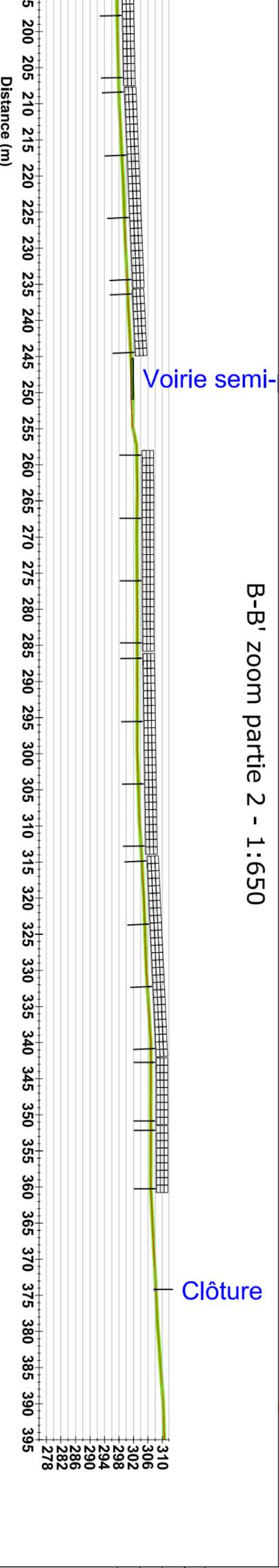
B-B' coupe générale - 1:600



B-B' zoom partie 1 - 1:650



B-B' zoom partie 2 - 1:650



Date	Nom
04/12/2019	OLA
07/12/2019	CSE

FREDERIQUE
 LLONGHI
 ARCHITECTE
 10 rue de la Vallée
 92000 Nanterre
 01 47 35 11 11
 92920 PARIS LA DÉFENSE

Centrale photovoltaïque Montagne de Verre

EDF Renouvelables France

Direction du Développement Nord
Cœur défense, Tour B
100, Esplanade du Général de Gaulle
92 932 Paris la Défense
Tél : +33 (0)1 40 90 23 00
Fax : +33 (0)1 40 90 23 66
Mail : clement.sellier@edf-re.fr

PC 04 : Notice descriptive du terrain et présentation du projet

Projet de parc photovoltaïque Commune de Guillon-Terre-Plaine Lieu-dit « Montagne de Verre » Ancienne carrière de calcaire



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE



60 rue Henri - 92100 Nanterre
Tél : +33 (0)1 47 72 72 72
a.lonch@fred-lonchamp-pt.com
N° Ordre DE0319
SIRET 799 511 191 00314
APE 7111Z

SOMMAIRE

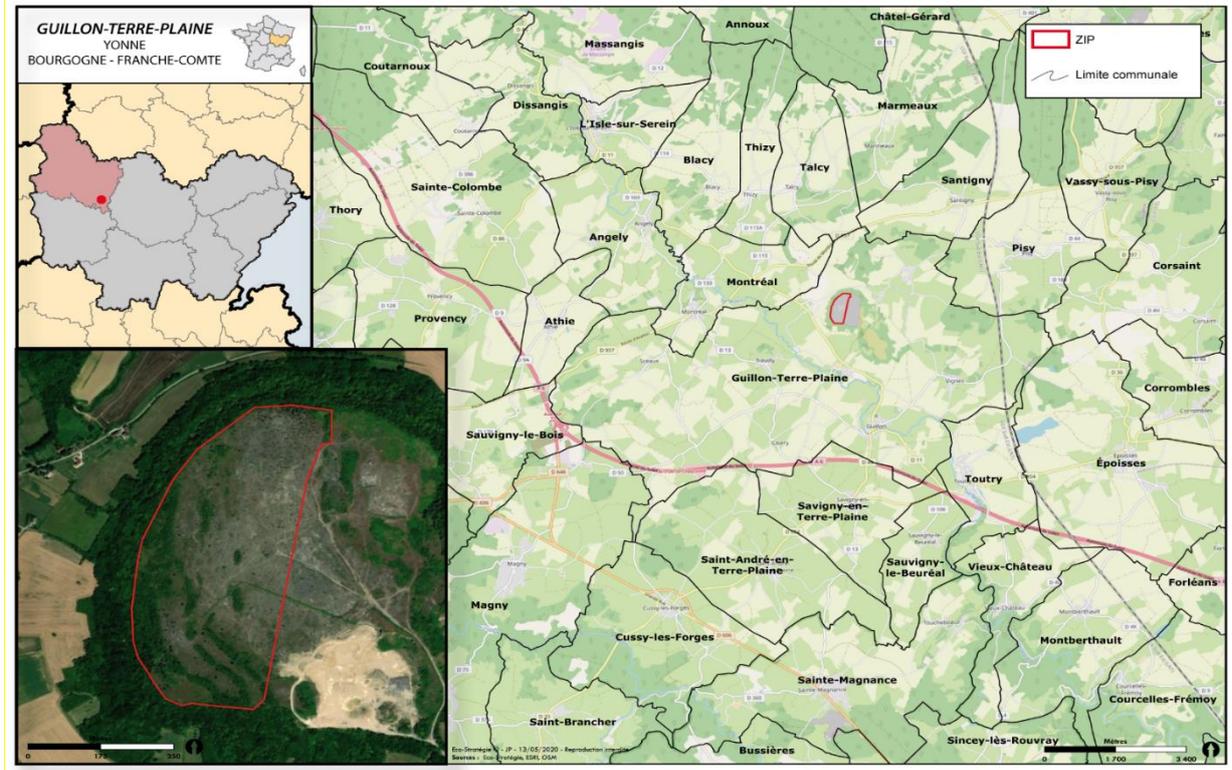
1.	Notice descriptive du terrain	3
1.1	Localisation	3
1.2	Périmètre de l'aire d'étude	4
1.3	Situation paysagère de l'aire d'étude.....	5
1.4	Description du terrain.....	6
2.	Présentation du projet	9
2.1	Justification du projet d'aménagement	9
2.2	Le projet d'implantation.....	10
2.3	Aménagements techniques propres au parc photovoltaïque.....	11
2.4	Insertion paysagère du projet.....	12
2.4.1	Impacts paysagers.....	12
2.4.2	Mesure d'intégration paysagère	12
2.5	Gestion des espaces libres et des plantations.....	13
2.6	L'accès au site et configuration des voiries	13



1. Notice descriptive du terrain

1.1 Localisation

Le site est localisé sur la commune de Guillon-Terre-Plaine, à environ 14,5 km à l'est d'Avallon, dans le département de l'Yonne. L'aire d'étude se situe au nord du territoire communal, sur une butte calcaire anciennement exploitée pour son calcaire.



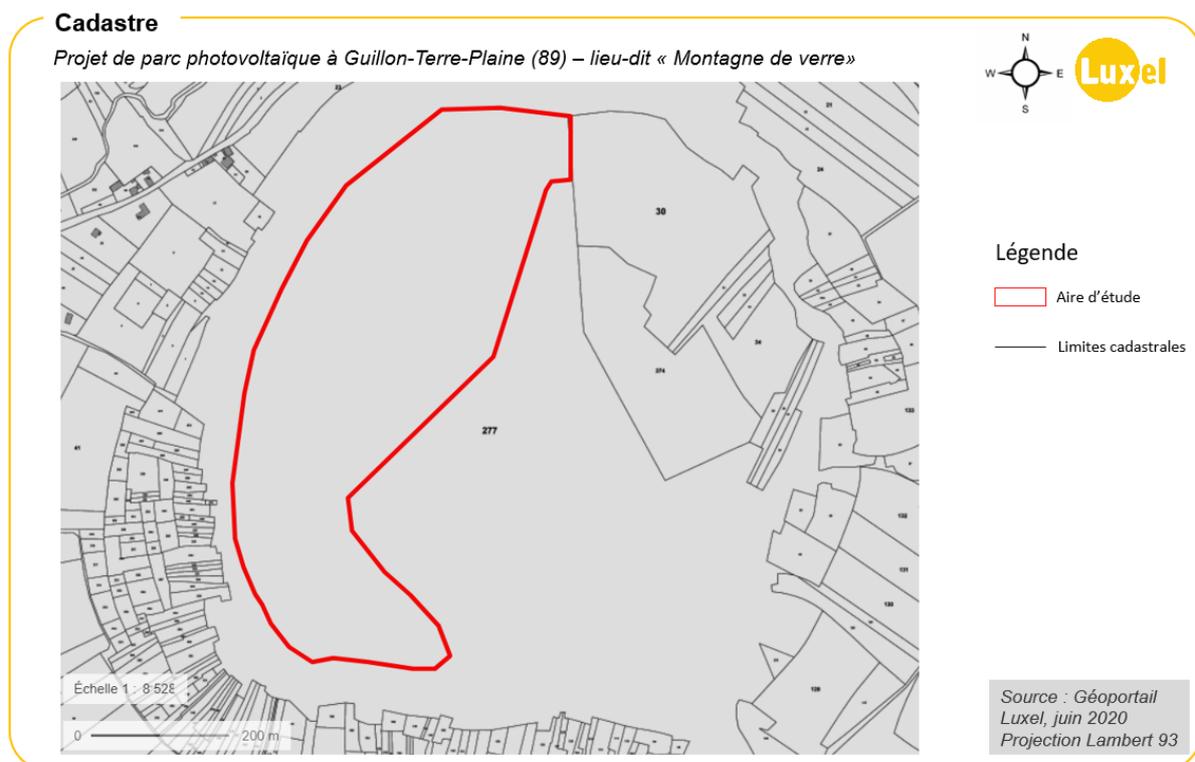
1.2 Périmètre de l'aire d'étude

Le site du projet a une surface totale clôturée d'environ 19,75 hectares et correspond à la parcelle n°277 de la section 0A. Cette parcelle appartient à la commune de Guillon-Terre-Plaine et représente une surface totale d'environ 28 ha.

L'aire d'étude correspond à des terrains en friche après avoir été réhabilités suite à l'exploitation des sols à partir des années 1960. Il s'agit aujourd'hui principalement de zones rudérales, de pelouses ainsi que des fourrés et jeunes bois. Une zone de carrière est toujours en activité au sud de la Montagne de Verre (environ 150 m de l'aire d'étude).

Le Règlement National d'Urbanisme (RNU) s'applique sur la commune de Guillon-Terre-Plaine. Ce règlement autorise les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière.

Une centrale photovoltaïque pouvant être assimilée à un équipement d'intérêt collectif ou d'intérêt général lorsque l'électricité produite est revendue – ce qui est le cas –, leur implantation est, à ce titre, autorisée, dès lors que l'énergie produite n'est pas destinée à une autoconsommation.



F R E D E R I Q U E
L O N C H A M P T
A R C H I T E C T E

80 rue Piéris - 92011 Nanterre
01 47 35 76 72
a.lcm@ired-lonchamp.fr
SIRET 798 511 181 00014
APE 7111Z

1.3 Situation paysagère de l'aire d'étude

Au nord de la Montagne de Verre, un plateau délimitant le paysage de Terre-Plaine est séparé par le ruisseau du champ millet. Le versant faisant face à la Montagne de Verre est composé de parcelles agricoles et forestières. Le château de Monthelon, ancienne maison forte du XVII^{ème} siècle, se situe à quelques 900 mètres au nord de l'aire d'étude. La vue sur l'aire d'étude est masquée par des boisements au sud du terrain du château.

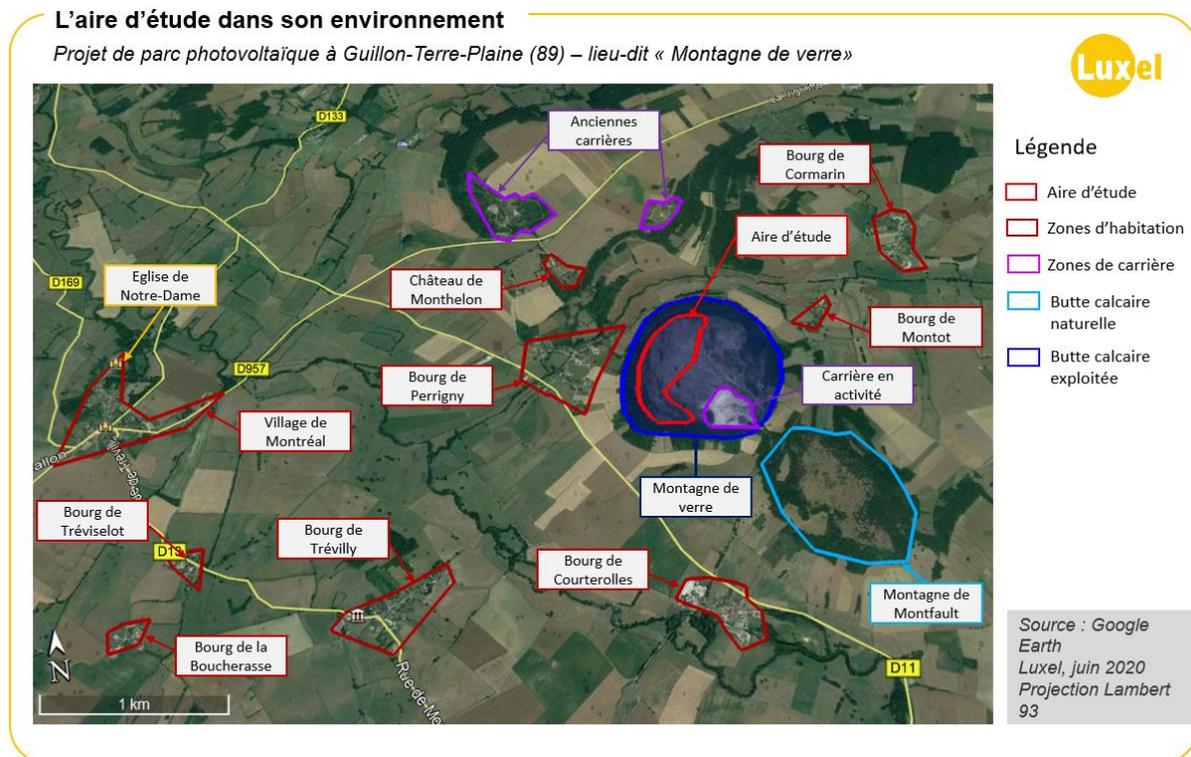
A l'est de l'aire d'étude, l'autre versant du dôme calcaire est légèrement plus végétalisé que la partie ouest. Le site est complètement masqué par le sommet de la Montagne de Verre et ne présente donc pas de visibilité en direction de l'est. Le bourg de Montot est situé à environ 300 m du pied de la Montagne de Verre et à 700 m de l'aire d'étude. Le bourg de Cormarin se situe lui à près de 1,5 km à l'est de l'aire d'étude.

Au sud-est, la carrière est toujours en activité et marque le paysage. La montagne de Montfaut (dôme similaire à la Montagne de Verre) prend place à quelques centaines de mètres au sud-est de l'aire d'étude. Il s'agit d'un dôme calcaire qui n'a pas connu d'activité depuis au moins 70 ans. Le site est tout de même visible vers le sud avec un pendage plus faible qu'au nord. Un peu plus loin au sud, le bourg de Courterolles est présent (environ 1,2 km de l'aire d'étude).

A l'ouest, le site présente une vue dégagée sur le paysage de Terre-Plaine et sur les villages de Montréal et Trévilly. Le bourg de Périgny se trouve au pied du talus boisé de la Montagne de Verre qui masque une possible vue sur l'aire d'étude. La RD 11 passe à environ 500 m à l'ouest du site.

Aucune habitation n'est présente à proximité de l'aire d'étude. Les habitations les plus proches correspondent au centre bourg de Périgny situé à environ 150 m au nord-ouest de l'aire d'étude.

Aucun axe de communication ne se situe à proximité immédiate de l'aire d'étude. La grande rue de Périgny passe à environ 150 m au nord et la RD 11 à environ 400 m à l'ouest.



L'aire d'étude ne se situe dans aucun périmètre de protection d'un monument historique inscrit ou classé au titre des monuments historiques. Le monument historique le plus proche correspond au pont sur le Serein situé à environ 2,5 km à l'ouest du site, sur la commune de Montréal.



1.4 Description du terrain

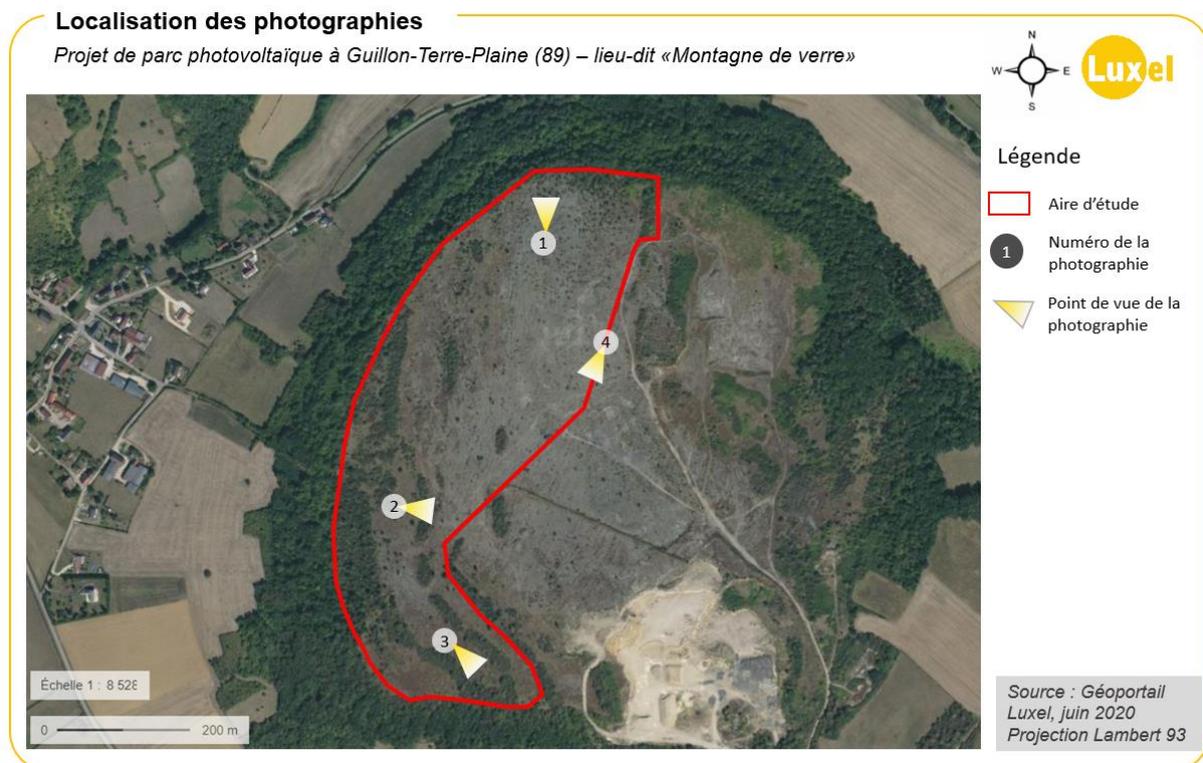
L'aire d'étude est entourée d'importants talus boisés. Elle se compose d'une zone complètement dépourvue de végétation où la roche est affleurante (partie haute de la butte) et de zones en friche où la végétation est de type prairie ou arbustive (partie plus basse de la butte). Quelques zones arbustives plus denses sont présentes en partie sud et sud-ouest.

L'aire d'étude est légèrement pentue (7% en moyenne).

L'aire d'étude n'est actuellement pas clôturée.

Le site n'est concerné par aucune servitude.

La carte ci-dessous permet de localiser les prises de vues présentées ci-après.



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE

60 rue Piens - 89200 Sens
Tél : 03 86 26 72 11
a.lonchampt@archi-lon.com
* Ordre C80219
SIRET 79951119100014
APE 7111Z



1 - Vue de la partie nord de l'aire d'étude, en direction du nord. Le château de Monthelon est situé à environ 900 m dans cette direction mais n'est pas visible



2 – Vue d'une zone arbustive en partie centrale de l'aire d'étude





3 – Vue du sud de l’aire d’étude en direction du sud. Les fourrés et jeunes boisements masquent les visibilités extérieures



4 – Vue depuis l’est du site, la partie haute de la Montagne de Verre, en direction du sud

FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
60 rue Pierre...
03 79 51 11 19
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

2. Présentation du projet

2.1 Justification du projet d'aménagement

A l'issue de l'étude de l'état initial sur l'environnement dans le cadre de l'étude d'impact, **l'aménagement a été adapté de manière à permettre une meilleure intégration du projet dans l'environnement.** Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des mesures prises au stade de la conception du projet pour éviter ou réduire les effets de l'aménagement sur l'environnement, tout en garantissant la faisabilité technico-économique du projet.

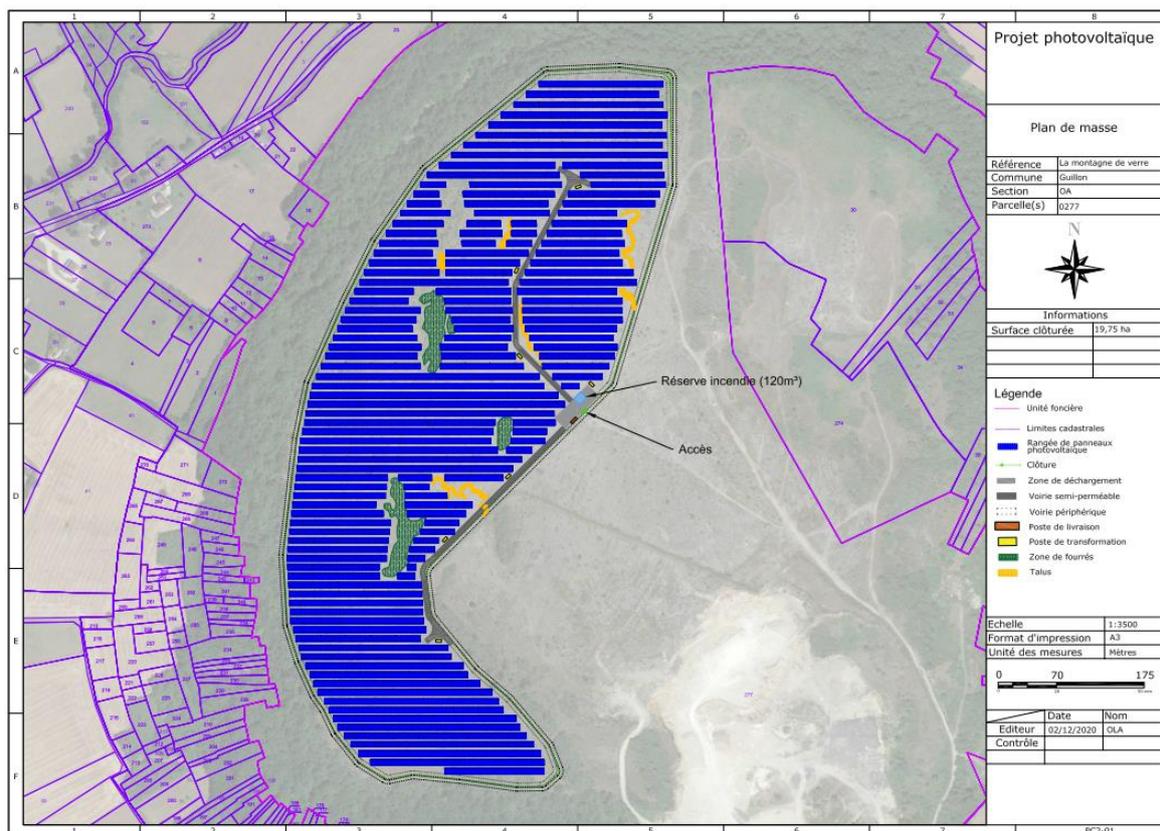
Thématique	État initial	Option conceptuelle
Milieu physique	<ul style="list-style-type: none"> • Accidents topographiques • Surplombe le Serein et un de ses ruisseaux affluents 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement adapté à la topographie ✓ Maintien des talus et de la topographie globale pour ne pas modifier les écoulements superficiels
Milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> • ZNIEFF de type I et II • Habitats d'intérêt communautaire • Enjeux forts par endroits pour l'avifaune, la flore et les chiroptères 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien d'une surface ensoleillée importante et compensation sur la montagne de Montfaut pour les habitats ✓ Evitement des stations végétales protégées et du potentiel gîte à chiroptères ✓ Evitement de zones de fourrés sur l'aire d'étude
Urbanisme et occupation des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Soumis au Règlement National d'Urbanisme (RNU) • Faible potentiel agronomique des terrains 	
Milieu humain et Contexte paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité lointaine importante 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien des boisements périphériques à l'aire d'étude
Accès au site	<ul style="list-style-type: none"> • Routes d'accès suffisamment larges pour le passage des camions 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation de l'accès existant



2.2 Le projet d'implantation

Les chiffres techniques du projet sont repris ci-dessous sous forme de tableau synthétique.

Parc solaire de la Montagne de Verre			
Surface clôturée	Total : Environ 19,75 ha	Nombre de locaux	- 1 poste de livraison - 7 locaux de transformation
Nombre de modules	Total : Environ 45 000	Surface des locaux techniques	Environ 145 m ²
Puissance unitaire des modules envisagés	390 Wc	Clôture	Total : Environ 2 200 ml
Puissance installée	Total : Environ 17,55 MWc	Zone de déchargement	Environ 1000 m ²
Surface couverte par les modules	Total : Environ 8,7 ha	Linéaire de voirie	Total : Environ 568 ml de voirie interne
			Total : Environ 2 200 ml de piste périphérique interne et externe



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE

60 rue Henri...
...
...
SIRET 799 511 181 00314
APE 7111Z

2.3 Aménagements techniques propres au parc photovoltaïque

- Les rangées de modules photovoltaïques

Le projet aura une puissance crête installée cumulée d'environ **17,55 MWc**. Il utilise environ **45 000 modules** photovoltaïques à base de silicium cristallin. Les structures porteuses, en acier, sont orientées plein sud et inclinées de 15° pour un rendement optimal. Elles sont de couleur gris métallique et fixées par des **pieux battus** dans le sol.

Les modules seront disposés sur trois lignes de 15 rangées en mode portrait sur chaque table. La hauteur des tables sera limitée à environ 2,7 mètres, ce qui facilite l'intégration du projet au niveau visuel, tout en optimisant la puissance installée. Les rangées de modules sont espacées de 3,5 à 6 mètres. Les modules sont de couleur bleu foncé (RAL 5001 ou équivalent).

- Les locaux techniques

Le parc photovoltaïque sera équipé de 7 postes de transformation qui permettent l'élévation de la tension. Ces locaux sont répartis de manière homogène sur l'ensemble du site, de manière à minimiser les longueurs de câbles et donc limiter les pertes électriques, et faciliter la maintenance ainsi qu'à limiter l'emprise de la voirie interne qui les relie.

Un unique poste de livraison sera installé. Il sera situé en limite est.

En tout, la surface de plancher occupée par les locaux techniques est d'environ 145 m².

Les locaux techniques seront habillés par une paroi en béton recouverte d'enduit lissé vert foncé (couleur RAL 6011 ou équivalent), rappelant la couleur de la végétation environnante.

- Clôture et sécurité du site

L'ensemble du site est sécurisé par des clôtures et une caméra de surveillance, garantissant la sécurité des personnes, des équipements et la continuité du flux de production électrique.

Actuellement, aucune clôture n'est installée sur le site.

La clôture créée sera d'une hauteur maximale de 2,00 mètres, en acier galvanisé avec des mailles plastifiées, de couleur vert foncé.

Un seul portail sera installé pour matérialiser l'accès au site. Il sera en acier galvanisé de couleur vert foncé. Sa hauteur maximale sera de 2,00 mètres.

- Réseaux et raccordements

Le parc solaire sera raccordé au poste source d'Avallon situé à environ 17 km au sud-ouest du site. Ce raccordement suivra les voiries existantes.

Le site sera raccordé au réseau d'électricité et au réseau téléphonique à partir du poste de livraison également durant la phase d'exploitation pour l'alimentation des installations auxiliaires.

Les différentes parties du parc seront raccordés électriquement via des tranchées. Ces tranchées seront réalisées entre les onduleurs situés à l'arrière de certaines tables photovoltaïques et les postes de transformation, puis jusqu'au poste de livraison.

- Stationnement

Une place de stationnement est prévue dans l'enceinte de la centrale solaire, à proximité immédiate du portail d'accès. L'implantation de la place de stationnement est précisée dans la pièce PC02-4.

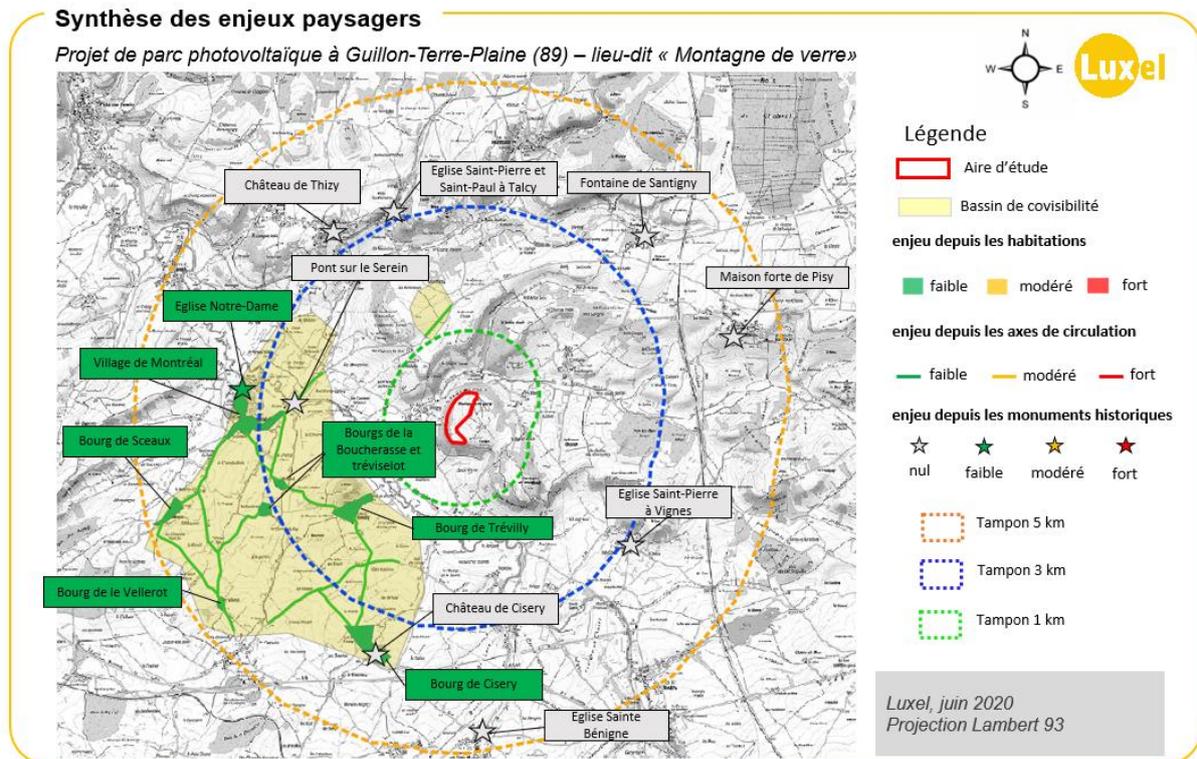


2.4 Insertion paysagère du projet

Les photomontages présentés dans la PC-06 sont des vues de l'insertion paysagère du projet de construction de la centrale photovoltaïque dans son environnement.

2.4.1 Impacts paysagers

Les principaux impacts paysagers du projet concernent les covisibilités lointaines depuis l'ouest du site et notamment depuis le village de Montréal.



2.4.2 Mesure d'intégration paysagère

- **Traitement architectural des locaux techniques**

Les postes de transformation et le poste de livraison seront peints dans une couleur s'intégrant dans le paysage environnant, vert sombre, rappelant la couleur de la végétation environnante. Les locaux de transformation, placés au centre du parc, ne seront pas ou très peu perceptibles depuis l'extérieur. Le poste de livraison, généralement placé en bordure de site, sera positionné en limite est de l'aire d'étude.

2.5 Gestion des espaces libres et des plantations

Dans le projet photovoltaïque, les espaces libres correspondent essentiellement à la superficie non couverte par les composants de la centrale. Ces espaces représentent près de 54 % du site clôturé.

Après les travaux de construction, la végétation recolonisera naturellement les terrains. L'entretien de la végétation du site sera effectué par fauchage mécanique.

En lien avec les enjeux du milieu naturel, 3 zones de fourrés seront maintenues sur le parc photovoltaïque. Ces zones seront conservées et entretenues durant toute la durée de vie de la centrale. Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé.

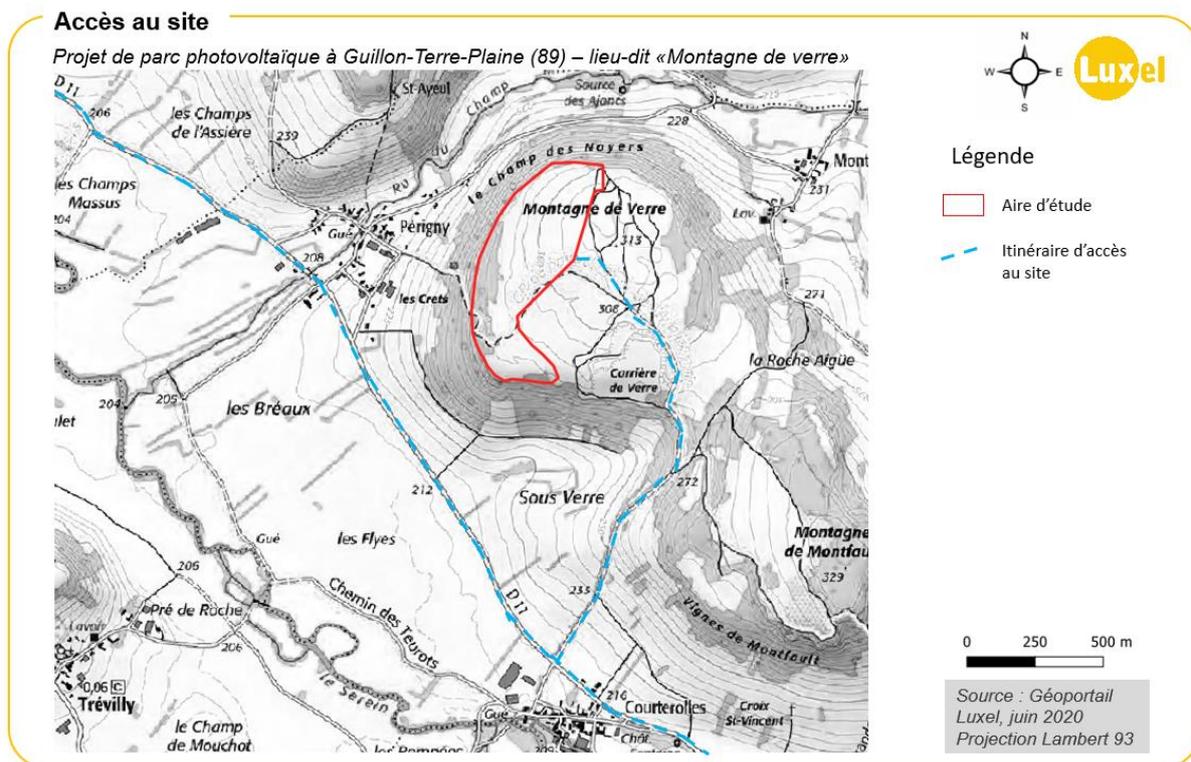
Une hauteur minimale des modules au-dessus du sol de 1 mètre sera respectée. Ainsi, la végétation située sous les panneaux, recevra une lumière diffuse et pourra se développer de manière homogène.

Conformément aux préconisations du SDIS 89, Les boisements périphériques au site seront maintenus et débroussaillés.

2.6 L'accès au site et configuration des voiries

L'accès au site pourra se faire depuis la RD 11 puis par le chemin communal menant à la Montagne de Verre.

Les accès sont déjà existants et correctement dimensionnés pour permettre le passage des camions lors de la phase de travaux.



A l'intérieur du site, une voirie interne sera aménagée de manière à permettre le déchargement du matériel, la livraison des postes techniques par un poids-lourd avec sa grue, et l'intervention des services de secours incendie. Les voiries internes (largeur 5 mètres) permettront de desservir l'ensemble du site.



La création de cette voie de circulation est effectuée par excavation sur près de 30 cm (cf. photographie ci-dessous) et par la mise en place de géotextile puis de grave non traitée (compactée) sur une épaisseur de 10 cm après compactage. Les graves utilisées (roches concassées) sont généralement acheminées depuis la carrière la plus proche et présentent généralement une couleur beige. Ce matériau est poreux afin de conserver toute la perméabilité du sol et de ne pas influencer sur les ruissellements naturels. Environ 568 mètres linéaires de voirie interne seront ainsi créés.



Mise en place d'une voie engins (interne) (Source : EDF Renouvelables, 2011)

Les zones de déchargement d'une surface totale d'environ 1000 m² seront créées de la même façon que la voie de circulation en gravier. Elles seront utilisées durant toute l'exploitation du site.

Par ailleurs, une voirie périphérique de 4 mètres de large sera mise en place entre la clôture et les tables, et à l'extérieur de la clôture afin notamment de permettre aux services d'incendie et de secours (SDIS) de pouvoir intervenir sur l'ensemble du parc en cas de départ incendie. Les pistes périphériques légères auront un linéaire d'environ 2200 mètres. Une réserve incendie de 60 m³ sera installée et mise à disposition du SDIS.

Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

PC5-1 Facades et toitures Poste de livraison

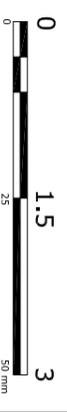
Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



Informations

Surface clôturée	19,75 ha
Couleur bardage	Vert
Surface plancher	22,96 m2

Echelle	1:60
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres



Date	Nom
Editeur	04/12/2019 OLA
Contrôle	07/12/2019 CSE

FREDERIQUE
LOUCHARPT
ARCHITECTE
Société de
Conseil
d'Architecture
et d'Urbanisme
SIRET 798211513 0004
494 74124

1 2 3 4 5 6 7 8

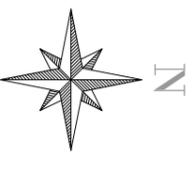


Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
Chez EDF Renouvelables France
Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

PC5-2 Facades et toitures Poste de transformation

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



Informations

Surface clôturée	19,75 ha
Couleur bardage	Vert
Surface plancher	17,36 m2

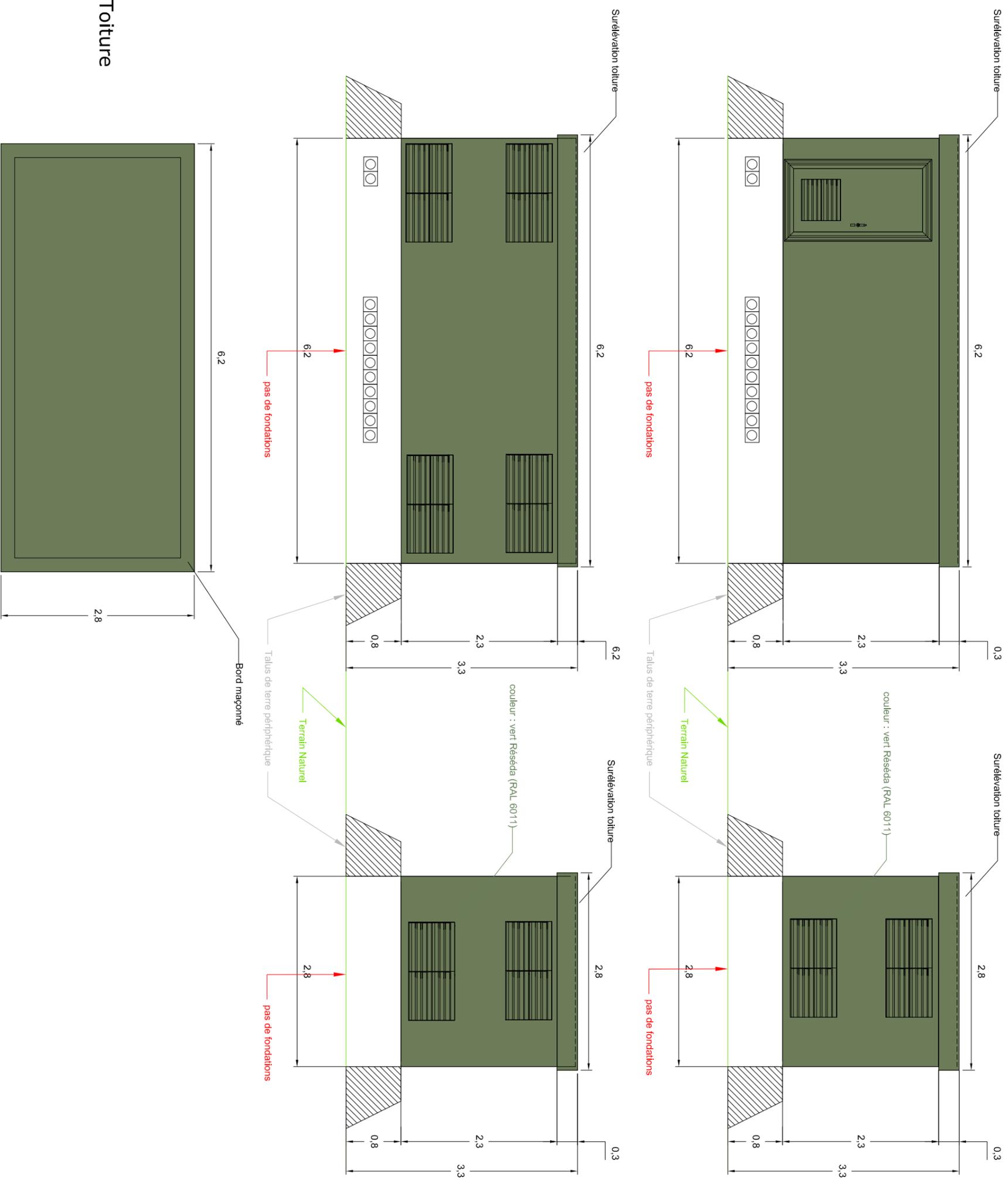
Echelle	1:60
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres



Date	Nom
Editeur	04/12/2019 OLA
Contrôle	07/12/2019 CSE

FREDERIQUE
LONCHART
ARCHITECTE
CNAF 2019
10 rue de la République
92000 Nanterre
01 83 52 11 00
01 83 52 11 01

1 2 3 4 5 6 7 8



Toiture

F

E

D

C

B

A

F

E

D

C

B

A

F

E

D

C

B

A

1

2

3

4

5

6

7

8

PC5-02

1

2

3

4

5

6

7

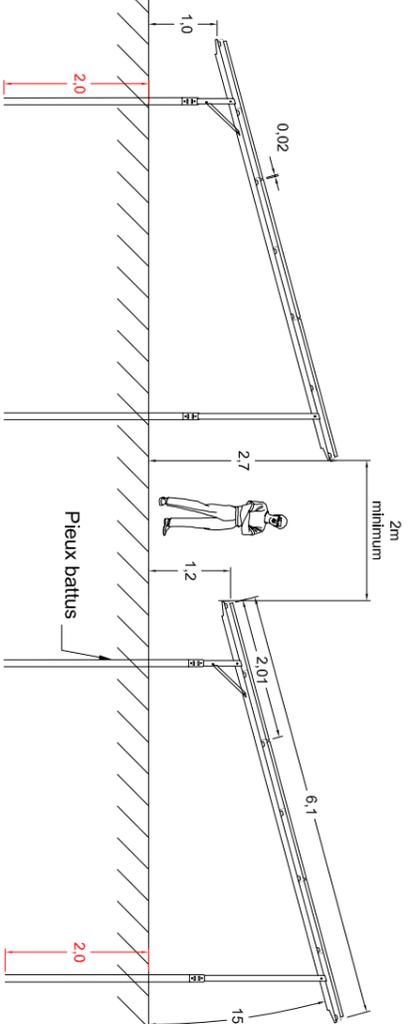
8

Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
 Chez EDF Renouvelables France
 Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

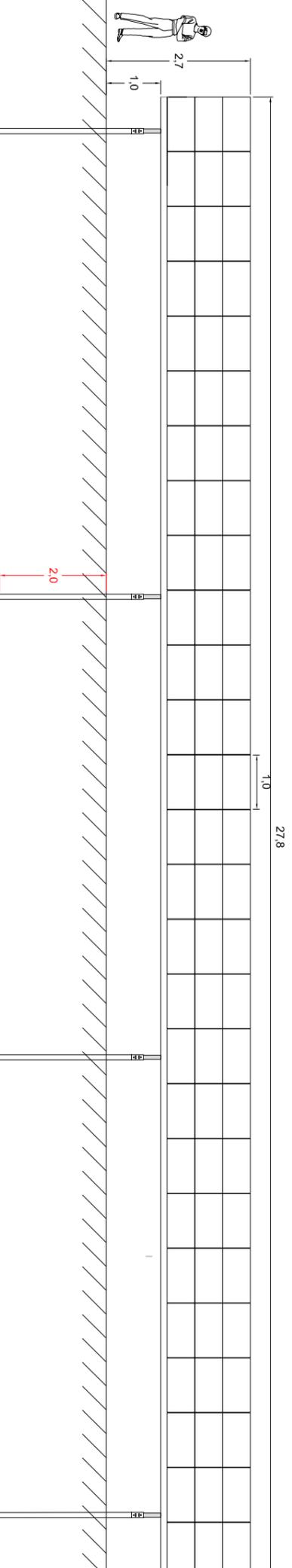
PC5-3 Façades et toitures Structure support et modules photovoltaïque

Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277

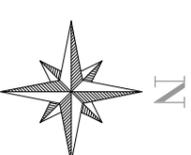
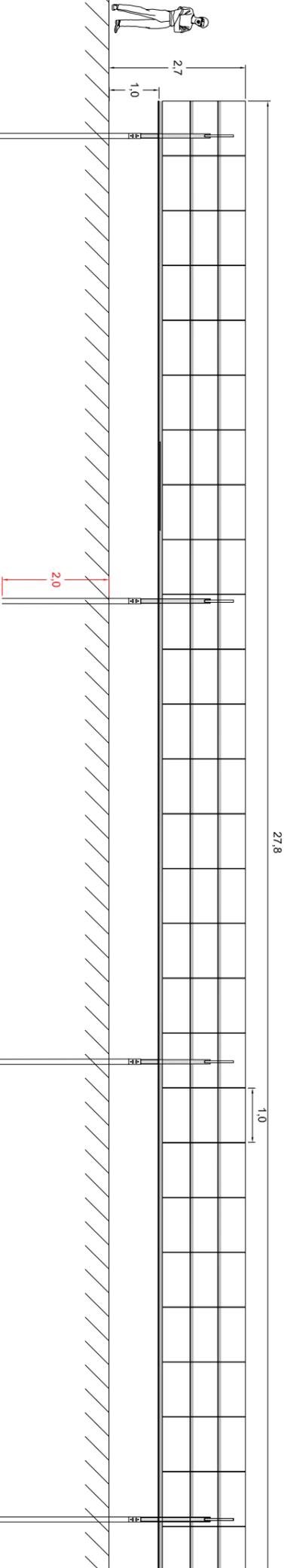


Vue de profil

Vue avant



Vue arrière



Informations

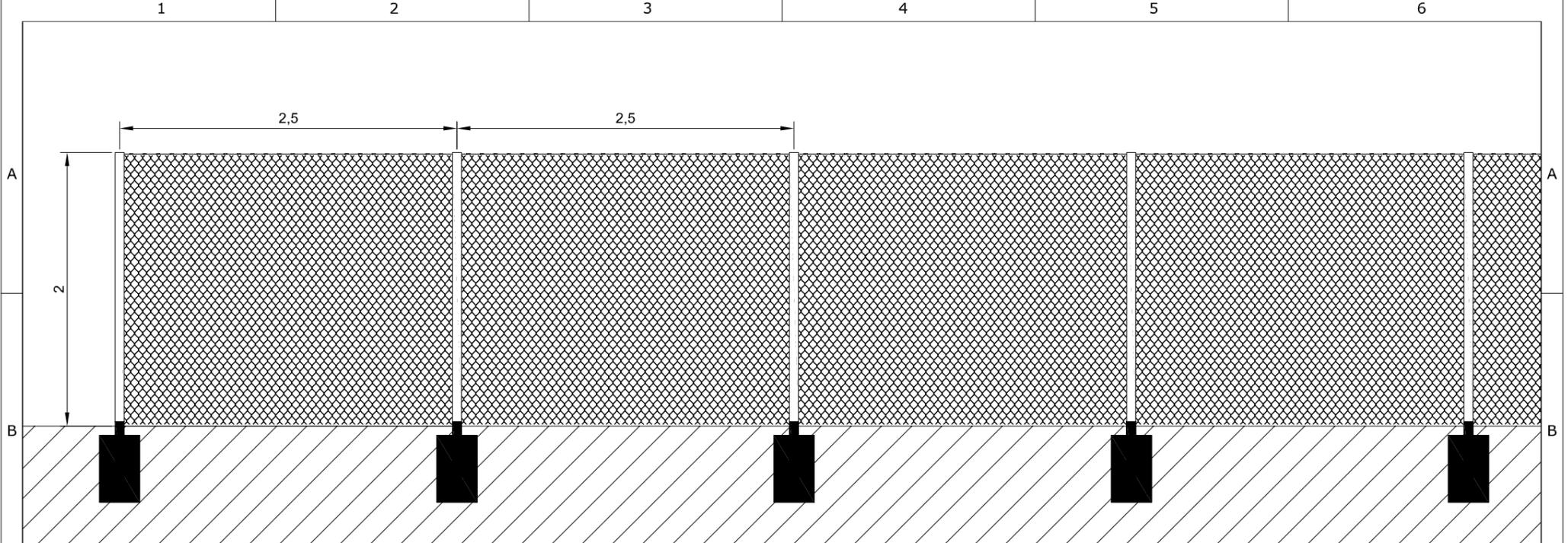
Surface clôturée 19,75 ha

Echelle 1:100
 Format d'impression A3
 Unité des mesures Mètres

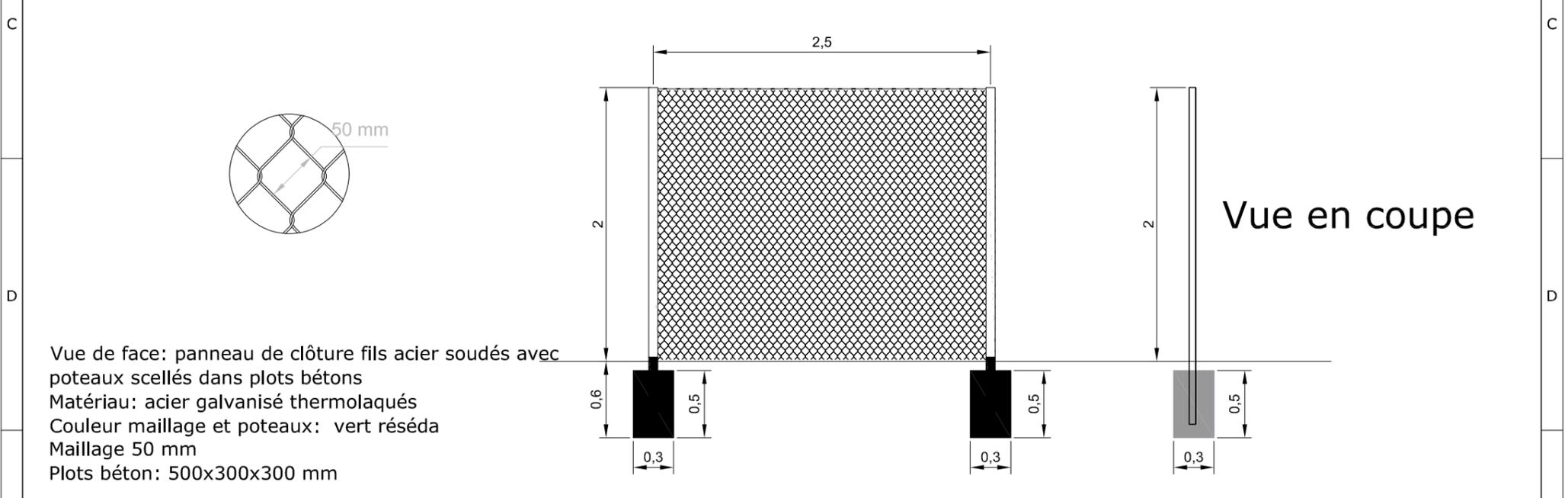


Date	Nom
04/12/2019	OLA
07/12/2019	CSE

FREDERIQUE
 LOURDAULT
 ARCHITECTE
 52 rue de la République
 92000 NANTERRE
 01 46 09 11 11
 92000 NANTERRE
 01 46 09 11 11

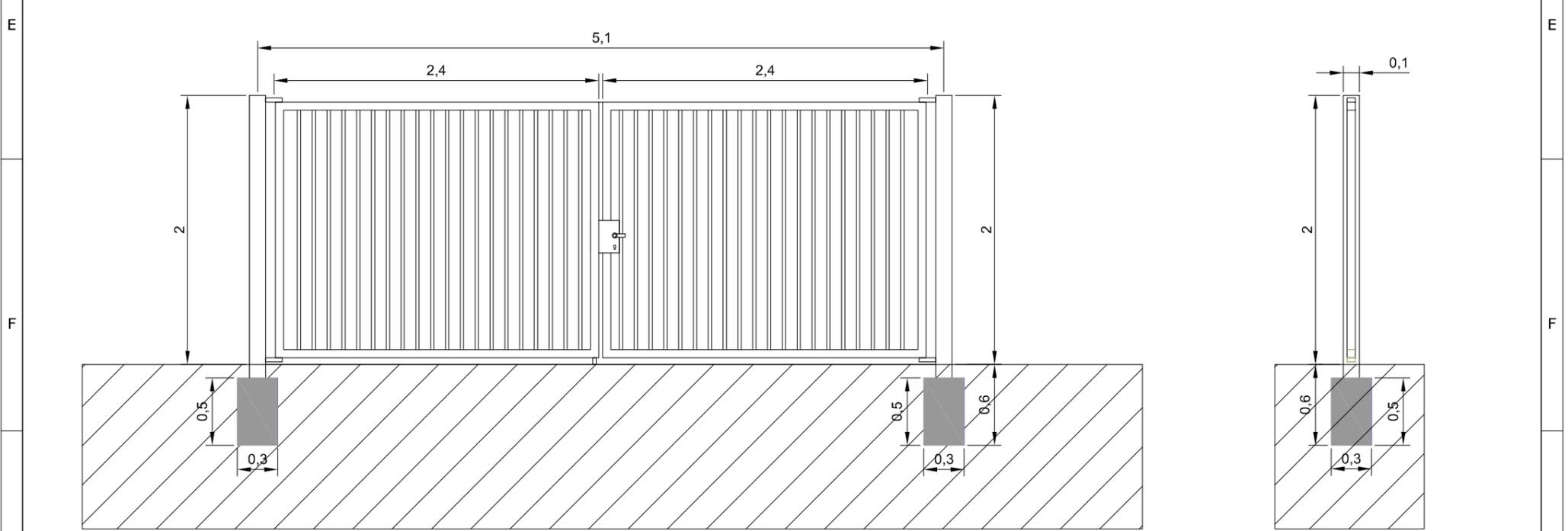


Vue de face: clôture fils acier soudés et poteaux de support
 Matériau: acier galvanisé thermolaqués
 Couleur: Acier galvanisé vert réséda



Vue de face: panneau de clôture fils acier soudés avec poteaux scellés dans plots bétons
 Matériau: acier galvanisé thermolaqués
 Couleur maillage et poteaux: vert réséda
 Maillage 50 mm
 Plots béton: 500x300x300 mm

Vue en coupe



Vue de face

Vue en coupe

Vue de face: portail pivotant à double vantaux avec poteaux scellés dans plots béton
 Matériau: acier galvanisé thermolaqué
 Couleur: Acier galvanisé vert réséda

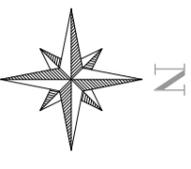
Projet photovoltaïque		PC5-4 Façades et toitures Clôture occultante et portail		Informations				Echelle	1:40
Référence	Montagne de Verre							Format	A3
Commune	Guillon-Terre-Plaine							Unité	Mètres
Section	OA								
Parcelle(s)	277								
SAS Montagne de Verre Chez EDF Renouvelables France Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle 92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX		Date	Nom						
Editeur	04/12/2020	OLA							
Contrôle	07/12/2020	CSE							

Projet photovoltaïque

SAS Montagne de Verre
 Chez EDF Renouvelables France
 Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle
 92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

PC5-5
 Façades et toitures
 Citerne

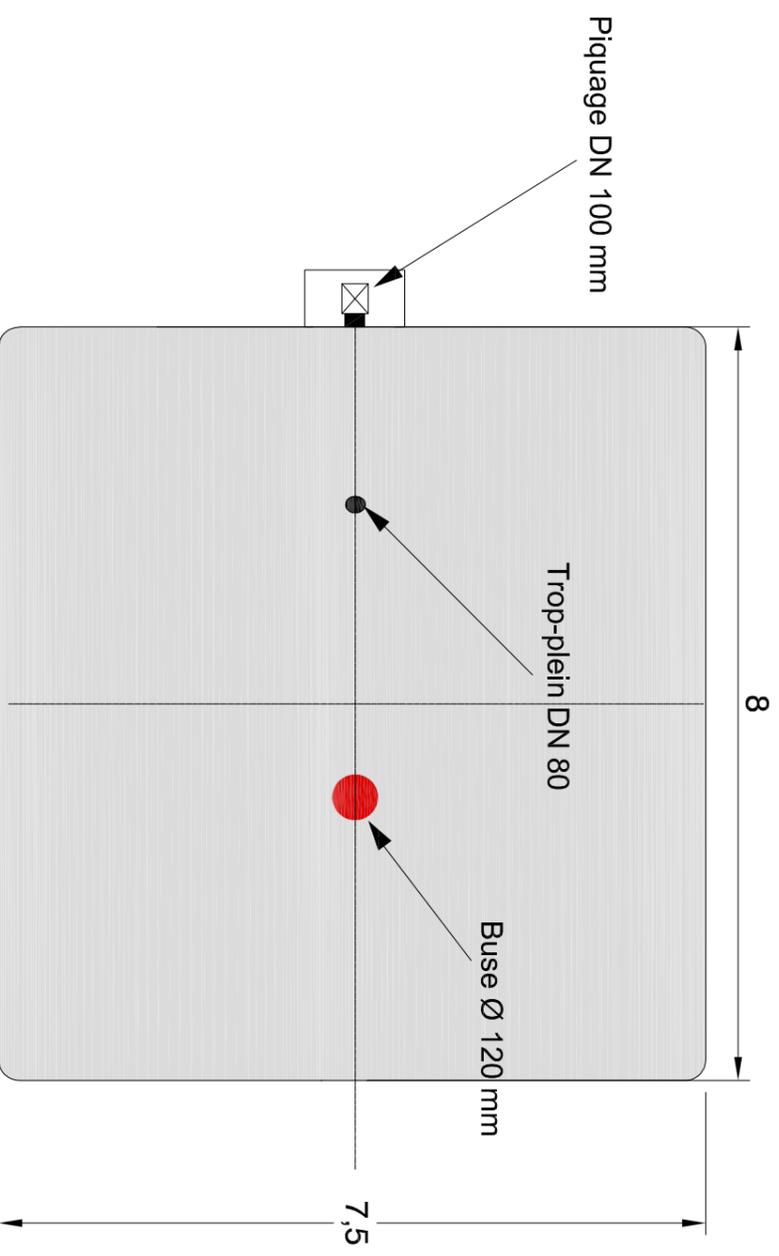
Référence	Montagne de Verre
Commune	Guillon-Terre-Plaine
Sections	OA
Parcelle(s)	277



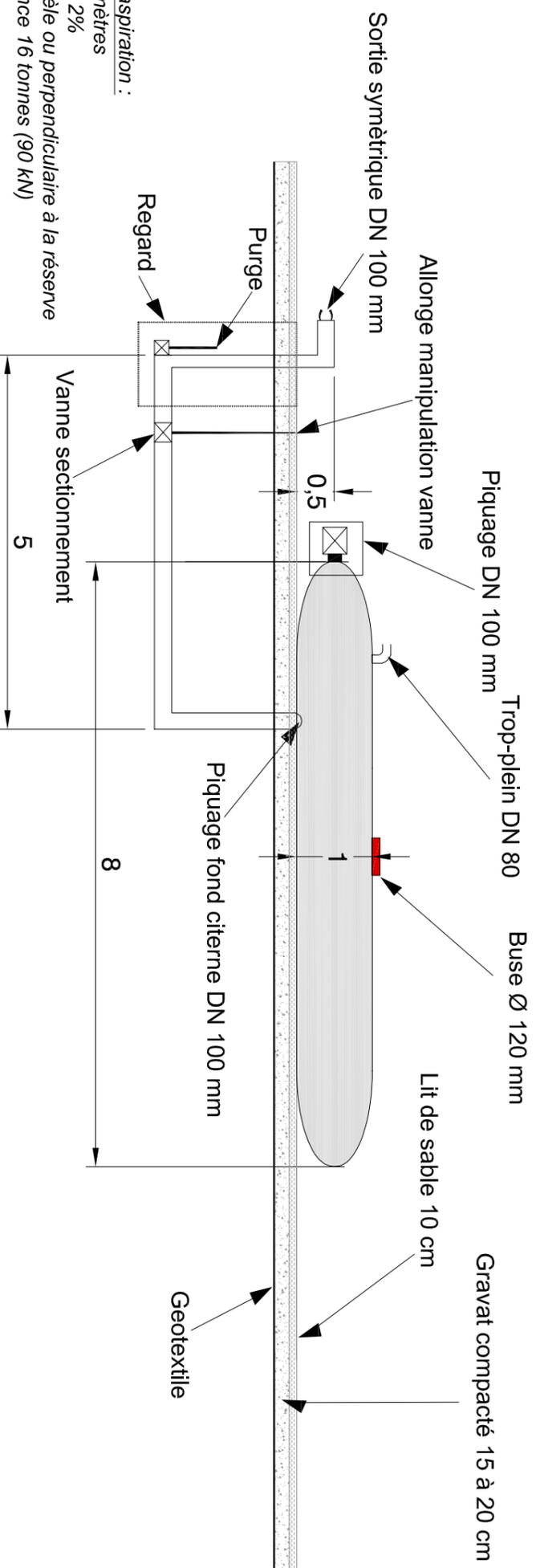
Informations

Surface clôturée	19,75 ha

Vue de dessus : Citerne vide



Vue de côté. Citerne pleine



Aire d'aspiration :

- 4x 8 mètres
- pente 2%
- parallèle ou perpendiculaire à la réserve
- portance 16 tonnes (90 kN)

Echelle	1:75
Format d'impression	A3
Unité des mesures	Mètres



Date	Nom
Editeur	04/12/2019 OLA
Contrôle	07/12/2019 CSE

FREDERIQUE
 LOCHAMPT
 ARCHITECTE
 50 rue de la République
 92000 NANTERRE
 01 47 32 12 36
 92000 NANTERRE
 92000 NANTERRE
 92000 NANTERRE

Centrale photovoltaïque de la Montagne De Verre

Chez EDF Renouvelables France

Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle

92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

Tel : 01 40 90 23 00

Fax : 01 40 90 23 66

**PC 06 : Insertion du projet de
construction dans son environnement**

**Commune de Guillon-Terre-Plaine (89)
Lieu-dit " Montagne de Verre "**

F R E D E R I Q U E
L O N C H A M P T
A R C H I T E C T E

63 rue Briens - 38100 Grenoble

Tel : 04 78 70 72 72

e: archi@fred.lonchamp.t.com

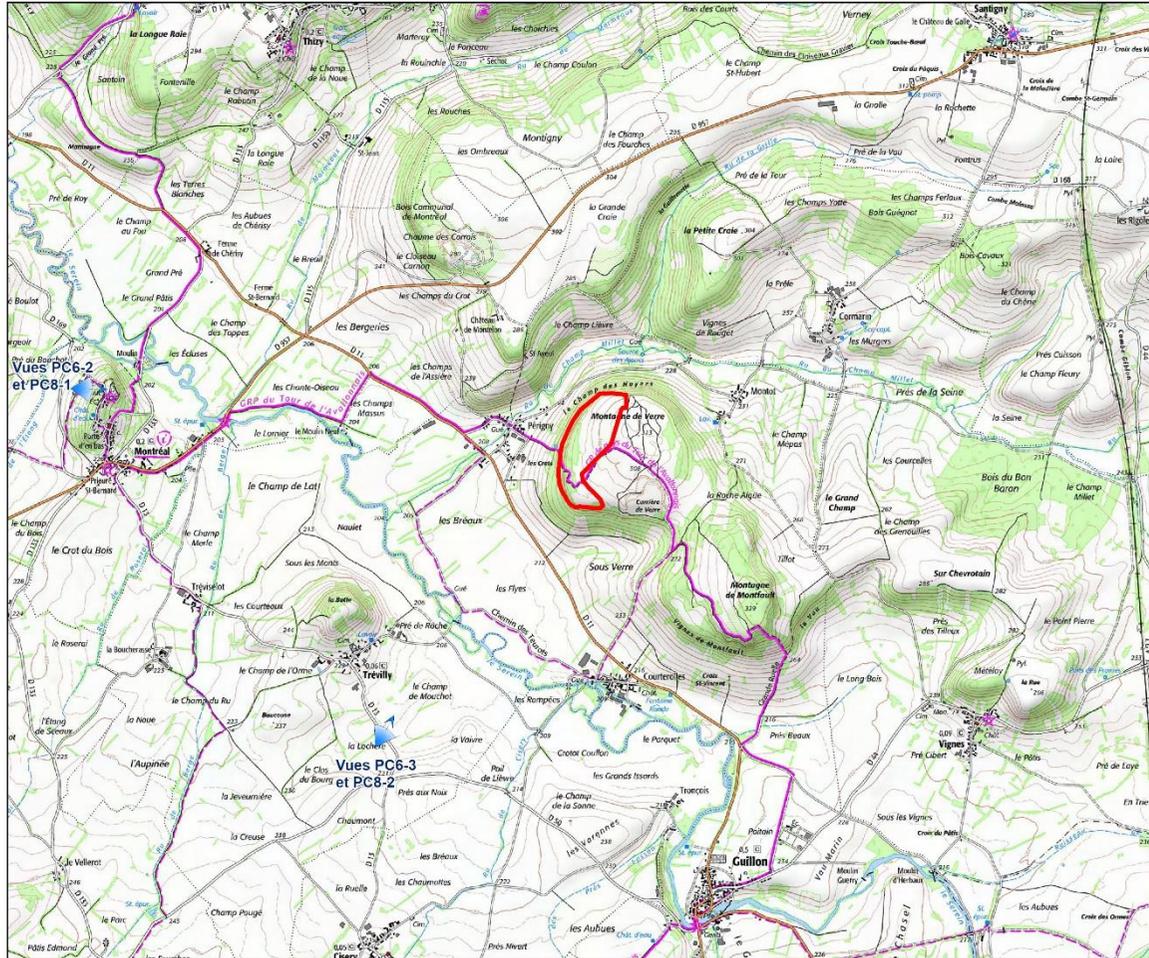
* Ordon. 080319

SIRET 79951119100014

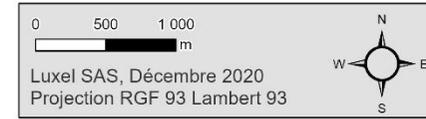
APE 7111Z

PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de Guillon-Terre-Plaine "Montagne de Verre" (89)



Légende
Aire d'étude



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
80 rue Joliot - Curie - 58000 Montluçon
Tél : 03 76 70 70 72
archi@fred-lonchampt.com
D 0989 080319
SIRET 7999 511 191 00014
APE 7111Z

PC6-1 – Insertion du projet en vue proche



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
60 rue Briens - 55100 Verville
03 83 78 72
archi@fredilonchampt.com
Drono C80319
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

PC6-2 – Insertion du projet vue lointaine



F R E D E R I Q U E
L O N C H A M P T
A R C H I T E C T E

60 rue des Frères - 35000 Lorient
Tél : 02 97 70 70 72
archi@fredienchant.com
* Drone C60319
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

PC6-3 – Insertion du projet vue lointaine



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
60 rue Briens - 85000 Martrie
Tél : 05 70 72
alex@fredienchant.com
Drone C60319
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

Centrale photovoltaïque de la Montagne De Verre

Chez EDF Renouvelables France

Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle

92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

Tel : 01 40 90 23 00

Fax : 01 40 90 23 66

PC 7 : Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement

**Commune de Guillon-Terre-Plaine (89)
Lieu-dit " Montagne de Verre "**

FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE

63 rue Briens - 38100 Grenoble

Tel : 04 78 70 72 72

email: fred.lonchampt.com

Ordre: 080319

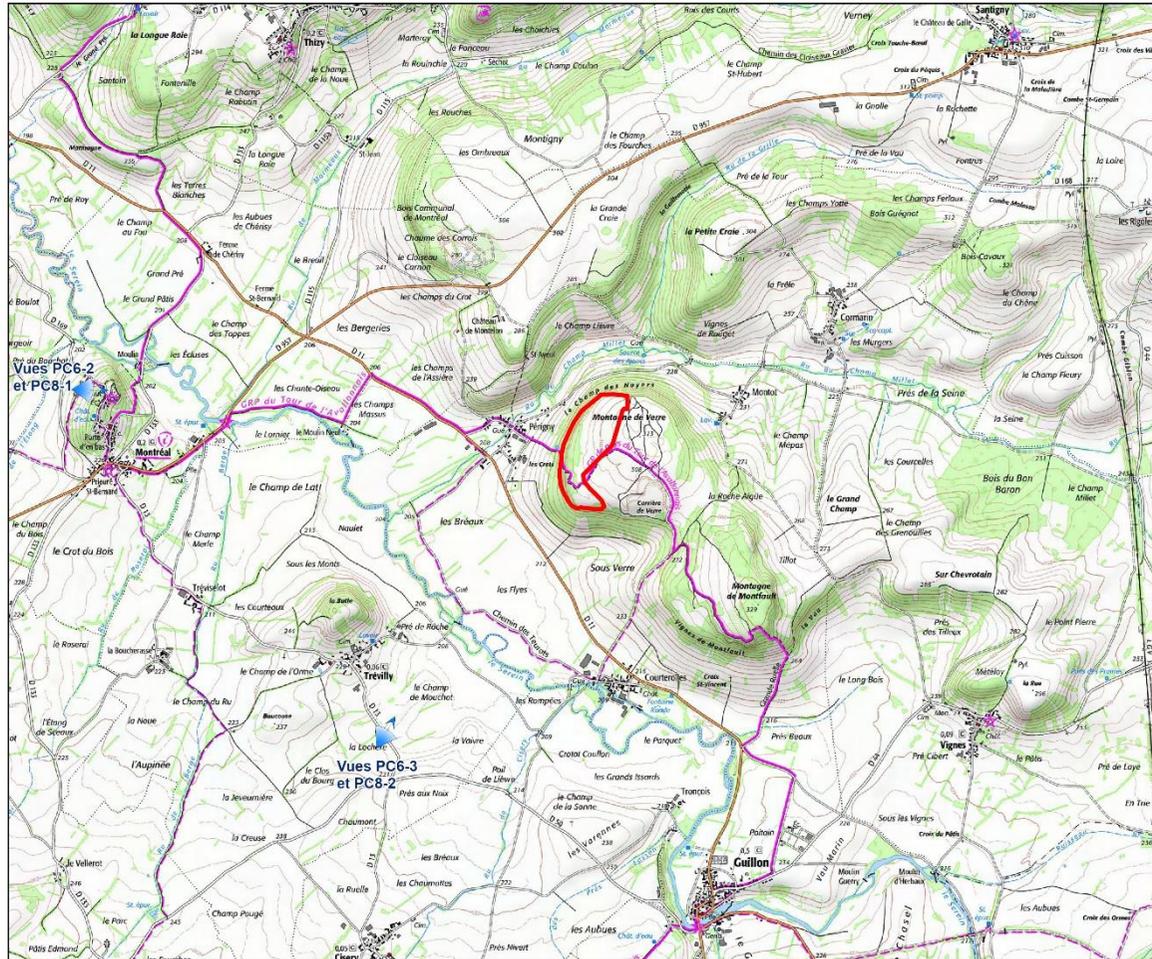
SIRET: 79951119100014

APE: 7111Z



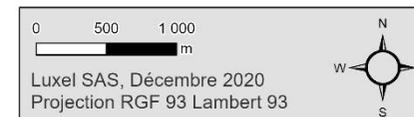
PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de Guillon-Terre-Plaine "Montagne de Verre" (89)



Légende

Aire d'étude



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE

80 rue Taliers - 58700 Montfaucon
Tél : 03 76 70 70 72
archi@red-lonchamp.com
03 76 70 70 72
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

PC7 – Photographie du terrain dans son environnement proche



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
FL
60 rue Briens - 39100 Vercel
Tél : 03 90 76 72 72
architecte@lonchampt.com
* Dirone C80319
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

Centrale photovoltaïque de la Montagne De Verre

Chez EDF Renouvelables France

Coeur Défense - Tour B - 100 Esplanade du Général de Gaulle

92932 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

Tel : 01 40 90 23 00

Fax : 01 40 90 23 66

PC 8 : Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement

**Commune de Guillon-Terre-Plaine (89)
Lieu-dit " Montagne de Verre "**

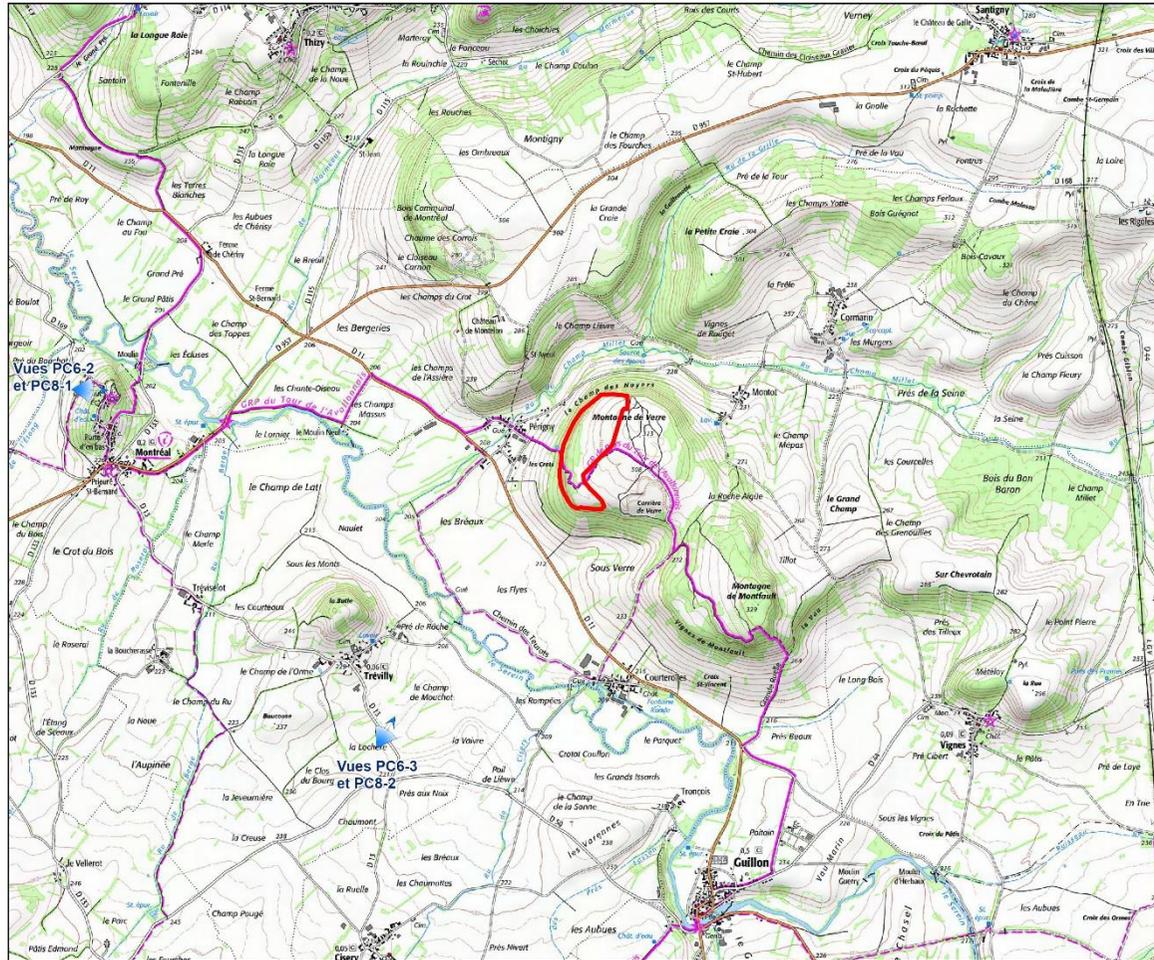
FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE

63 rue Briens - 38100 Grenoble
Tél : 04 78 70 72 72
e-mail: fred.lonchampt.com
" Ordre CRO319
SIRET 79951119100014
APE 7111Z

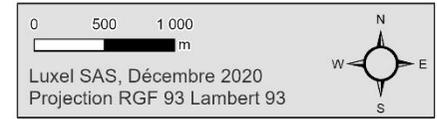


PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de Guillon-Terre-Plaine "Montagne de Verre" (89)



Légende
[Red outline] Aire d'étude



Luxel SAS, Décembre 2020
Projection RGF 93 Lambert 93

FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE
80 rue Taliers - 58700 Montluçon
Tél : 03 76 70 70 72
archi@fred-lonchampt.com
03 76 70 70 72
SIRET 79951119100014
APE 7111Z

PC8-1 – Photographie du terrain dans son environnement lointain



F R E D E R I Q U E
L O N C H A M P T
A R C H I T E C T E

60 rue Briens - 39100 Val de
Sures 70 72
architecte@lonchamp.com
* Drapeau C80319
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z

P C8-2 – Photographie du terrain dans son environnement lointain



FREDERIQUE
LONCHAMPT
ARCHITECTE

50 rue Briens - 95000 Pierrefite
Tél : 03 20 70 70 72
a.e.c. @fred.lonchampt.com
N° Ordre C80319
SIRET 799 511 191 00014
APE 7111Z